

*Spécial
fête du trône*



de règne

**CHANGEMENT
SUR TOUS
LES FRONTS**



Jusqu'à

-50%

Sur vos équipements

Fibre optique • ADSL • Fixe



Selon le stock disponible

Pour tout abonnement ou réabonnement

Images non contractuelles

Jusqu'au 30 septembre



edito

par Abdellah
Chankou

CE MAROC QUI SE TRANSFORME...

Le 30 juillet 1999, le Roi Mohammed VI prenait les rênes du pouvoir. Les images de cette séquence d'intronisation ont plongé le peuple marocain dans une vive émotion. Le prince héritier était appelé à succéder à son père feu Hassan II qui pendant 38 ans dirigea un Royaume confronté à de multiples défis dans tous les domaines. Difficile a priori de succéder à un monarque, redouté et redoutable, de la stature de Hassan II. Mais Mohammed VI dément tous les préjugés. Il prend vite ses marques et imprime son propre style à la royauté. Un style original, mélange de décontraction et de proximité, de modernité et de tradition, qui lui permet de régner par l'amour, à rebrousse-poil de ces chefs d'Etat qui s'imposent par un pouvoir tyrannique.

En 20 ans de règne, le bilan est remarquable malgré la subsistance de certaines insuffisances reconnues par tous y compris par le souverain, notamment dans le domaine socio-éducatif. Reste que le jeune roi a réussi, sans avoir l'air d'y toucher, à changer le visage de la monarchie dans une démarche en rupture avec l'héritage de son père tout en prenant à bras-le-corps les problèmes du pays. Premier acte royal fort, la réconciliation du peuple marocain avec son passé à travers la mise en place en 2004 de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) qui a ouvert les dossiers douloureux des disparitions forcées et autres détentions ar-

Le Royaume est parvenu chaque fois à tirer son épingle du jeu, continuant à démentir tous les scénarios apocalyptiques que lui prédisaient ses meilleurs ennemis. Le secret ? La capacité d'adaptation de la monarchie qui a su faire face aux bouleversements nés essentiellement du Printemps arabe.

bitraires durant les années de plomb (1956-1999). Sous Mohammed VI le réconciliateur émerge un roi solidaire et bâtisseur. Sur le front social, sera créée en 1998, soit une année avant son intronisation, la Fondation Mohammed V, fer de lance d'une entreprise sociale multiforme. De la solidarité avec les démunis, victimes d'un Maroc inégalitaire, le souverain, surnommé le « Roi des pauvres », fera le marqueur de son règne. Ce qui a permis à tout un pays de renouer à grande échelle avec les vertus de l'entraide ancrées dans la tradition nationale et de consolider du lien social dans un pays où les grands déficits sont structurels. Le souverain aurait pu donner une autre connotation à son règne mais en monarque humain et sensible qu'il est, il a choisi de mettre le curseur sur le mal profond qui ronge la société, regarder les yeux dans les yeux le Maroc d'en bas et d'attaquer de front les déséquilibres qui plombent son développement. Alphabétisation, prise en charge des handicapés et des personnes âgées, enfance abandonnée, jeunesse en mal de qualification, soins de santé, microcrédit, activités génératrices de revenus... Autant de programmes initiés par la Fondation en collaboration avec des partenaires publics et privés mais aussi la société civile dans toute sa diversité. Seul credo : sortir des pans entiers de la société du sous-développement social, économique et éducatif où plusieurs décennies d'imprévoyance et d'incurie politiques les ont maintenues. Agir par une mobilisation transversale là où il y a un besoin à satisfaire, un équipement vital à créer, un

projet à promouvoir, une communauté à aider et une situation d'urgence comme le froid à affronter... Les attentes sont tellement importantes que la Fondation est devenue une machine qui fonctionne à plein temps, redoublant d'efforts pour tirer ce Maroc marginalisé vers le haut.

Que de chemin parcouru par cette grande entreprise nationale solidaire qu'est la solidarité, qui produit du soutien, de l'encadrement et du réconfort aux victimes d'une mauvaise répartition des richesses, des défaillances du système éducatif et des dysfonctionnements dans la gouvernance sectorielle. Un héritage très lourd fait de pauvreté et d'inégalités sociales criardes que le Maroc traîne comme un boulet depuis l'époque de feu Hassan II du fait de politiques publiques mal ajustées qui ont produit des laissées-pour-compte aussi bien dans le Maroc des villes que des campagnes. La campagne de solidarité revêt cet intérêt capital qu'elle vise dans sa philosophie à résorber les véritables maux qui rongent le pays, menacent son vivre-ensemble tout en plombant son développement.

Cette action sociale et sociétale volontariste, portée constamment par le souverain, est allée chez lui de pair avec le lancement des équipements structurants comme les autoroutes, les routes, les ports (Tanger Med), les ponts, la mise à niveau des médinas... Le Maroc de Mohammed VI est devenu un immense chantier à ciel ouvert. Les infrastructures étant aussi le talon d'Achille du pays dont a hérité le Roi Mohammed VI. Un pays qui sitôt l'indépendance acquise a été détourné de la politique des grands travaux, qui devrait être menée par feu Hassan II pour mettre le pays sur les rails du développement, par des luttes politiques stériles et contreproductives qui ont enfanté « Les années de plomb ».

En deux décennies de règne, le Maroc nouveau n'a pas été un long fleuve tranquille, il a vu sa stabilité mise à rude épreuve par une série d'événements fâcheux : attaques terroristes, Printemps arabe et Jacquerie du Rif. Mais le Royaume est parvenu chaque fois à tirer son épingle du jeu, continuant à démentir tous les scénarios apocalyptiques que lui prédisaient ses meilleurs ennemis. Le secret ? La capacité d'adaptation de la monarchie qui a su faire face aux bouleversements nés essentiellement du Printemps arabe et neutraliser la contestation en interne par une réforme constitutionnelle ambitieuse. Au plus fort du mouvement du 20 Février qui a stigmatisé plusieurs symboles du système, personne n'a appelé à la chute du régime comme en Egypte, Tunisie, Syrie et aujourd'hui l'Algérie voisine. Preuve que la légitimité politique du chef de l'Etat n'est pas mise en équation comme c'est le cas de certains pays et que les Marocains sont attachés viscéralement à la monarchie et restent unis dans l'amour de leur roi, symbole de la cohésion du pays et garant de sa stabilité. La même intelligence a été déployée dans la gestion des événements du Rif, le fameux Hirak, dont les chefs de file, accusés de projets subversifs enveloppés dans une revendication à caractère sociale, ont été traduits devant la justice. Sans répression ni abus. Seul bémol, les initiatives royales aussi bien en interne qu'à l'international souffrent d'un déficit manifeste de suivi de la part des responsables. Là où le souverain ouvre des brèches qui représentent des opportunités formidables de croissance pour le pays, ceux qui ont censés transformer l'essai sont à la traîne. Grève de zèle? Peur de l'initiative ? Une chose est sûre : Le sentiment d'impunité n'est plus aussi fort que par le passé. Aujourd'hui, personne dans la haute administration, tout comme les ministres, n'est à l'abri d'une sanction ou d'un limogeage et les auteurs des abus sont traduits devant la justice. La fin d'une époque ! ●



L'Afrique chevillée au corps

Rarement chef d'Etat étranger aura multiplié en Afrique des tournées aussi longues, de plusieurs semaines, fécondes en émotion et riche en coopération. Depuis son intronisation en 1999, le souverain a mené une ambitieuse politique africaine qui a permis au royaume, parti à l'assaut du continent, de tisser lentement mais sûrement sa toile. En vingt ans, le chef de l'Etat a effectué plus de quarante visites dans des pays de l'Afrique subsaharienne, mobilisé les plus grands groupes nationaux, exploitant tous ses atouts aussi bien économiques, diplomatiques que religieuses. Cette offensive a permis



Le Roi Mohammed VI populaire aussi en Afrique.

de préparer le terrain au retour de Rabat au sein de l'Union africaine (UA) dont le Maroc a claqué la porte le 12 novembre 1984 après que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) eut admis en son sein, avec la complicité du parrain algérien et d'autres dirigeants africains, un 51ème membre, la fantomatique république arabe sahraouie démocratique (RASD), État autoproclamé par le Front Polisario alors qu'il ne possède ni territoire ni population. Cette réintégration très attendue du royaume s'est réalisée en février 2017 lors du 28ème sommet de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba. Séquence très émouvante que le souverain a immortalisée par un discours historique qu'il commença depuis la tribune du sommet par cette phrase historique : « Il est beau le jour où l'on rentre chez soi... ». Fin de la politique de la chaise vide qui s'est avérée contreproductive pour le Maroc et début d'une nouvelle ère annonciatrice de nouveaux enjeux.

Chez S.M le Roi Mohammed VI aucune arrière-pensée politicienne ou réflexe démagogique. De chacun de ses faits et gestes ressort clairement cette dimension humano-affective qui fait défaut dans bien des relations entre chefs d'Etat à l'échelle régionale ou internationale.

D'abord, il est difficile de ne pas retenir ces scènes de liesse populaire, sincère et spontanée, qui ont accompagné chacune des étapes royales au Mali, Guinée-Conakry, Côte d'Ivoire et Gabon. C'est que les populations locales ont compris que Mohammed VI, dont elles connaissent la fibre sociale et la proximité avec les démunis, n'est pas venu chez elles en donneur de leçon qui affiche cet air paternaliste, voire arrogant qu'elles ont l'habitude de voir. L'approche royale est différente. Résolument tournée vers l'humain livré ici à la pauvreté, l'illettrisme et à l'exclusion alors même que le continent regorge de richesses indéniables... Dans l'escarcelle royale en effet, non pas des discours entendus et des formules incantatoires vite oubliés le lendemain mais une foultitude de projets, d'investissements, de conventions et de contrats aussi concrets les uns que les autres qui vont tous dans le sens du développement de la coopération sud-sud que ce soit en matière d'infrastructures de base, de formation technique que de promotion d'actions au bénéfice des populations. Un Roi VRP, impulsor d'investissements productifs, proche des vraies attentes africaines, ni cérémonieux, ni protocolaire, qui va droit au but, héraut pour le continent d'une vision de rupture nourrie au progrès, à la solidarité et d'un islam modéré et généreux. C'est que le souverain estime que l'Afrique, riche de ses ressources humaines et forte de son potentiel de développement non négligeable, mérite davantage de considération et d'attention à travers une politique de développement dynamique qui mobilise les secteurs, public et privé, des deux côtés. Au-delà des opportunités d'affaires offertes par l'Afrique, le Maroc entend jouer pleinement son rôle en privilégiant le bilatéral dans un continent où il est profondément enraciné. Les patrons et les ministres, ainsi que les présidents de banque qui ont accompagné le chef de l'Etat sur la nouvelle route africaine ont bien saisi la philosophie royale. Cependant, il ne faut pas que le secteur privé se contente du statut du bénéficiaire de la diplomatie officielle et d'accompagnateur de l'action de l'Etat. Plutôt que de s'installer dans cette posture passive, il serait bien utile et rentable qu'il se montre plus entreprenant et indépendant en explorant les opportunités d'affaires offertes sur le continent. ●

Maroc, terre d'accueil pour migrants

Depuis 2013, le Maroc est devenu officiellement un pays d'accueil des émigrés essentiellement subsahariens. Ainsi en a décidé S.M le Roi Mohammed VI qui a donné ses hautes directives au gouvernement pour qu'il procède « sans délai, à l'élaboration et la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action appropriés » tout en reconnaissant des « préoccupations légitimes » dans ce domaine. S'appuyant sur un rapport sur la question élaboré par le CNDH, la décision royale a été saluée à l'international par de nombreux pays notamment l'Union européenne comme un acte hu-

manement fort. Une décision qui implique une lourde et énorme responsabilité pour le Maroc : celui-ci doit élaborer « une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle ». Tout un programme. Contrairement à nombre de pays comme l'Algérie frontalière qui refusent de voir la réalité migratoire en face en ayant recours à la répression et à la maltraitance des clandestins, le Royaume, lui, a choisi d'affronter cette réalité et d'assumer ses responsabilités en la matière. Une réalité qui revêt toute sa charge dramatique avec les noyades à répétition de plusieurs centaines subsahariens au large de l'île italienne de Lampedusa. Comme d'habitude, ces tragédies ont suscité sur le moment chez les dirigeants européens une vague d'indignation hypocrite et de façade. Mais aucune approche globale et sérieuse pour soigner le mal à la racine. Ces damnés de la terre seront constamment poussés à prendre le large au péril de leur vie tant qu'ils n'auront pas chez eux la moindre perspective d'avenir alors

transit comme ce fut le cas naguère. La crise économique qui sévit dans une Europe de moins en moins accueillante aidant, conjuguée à l'intensification de la lutte contre l'émigration clandestine, le Maroc leur apparaît comme un havre de paix et de prospérité où ils peuvent se faire une place au soleil et envisager l'avenir avec sérénité. Certains arrivent à trouver du travail dans divers secteurs notamment le bâtiment, l'agriculture ou la restauration alors que d'autres cèdent aux sirènes de la mendicité aux abords des ronds-points et autres lieux publics des grandes villes. Ces sans-papiers ne sont pas souvent bien traités, ils sont soumis comme en Europe à l'exploitation en étant sous-payés pour des longues journées de travail, sans week-end de repos ni congé. Sans oublier les pratiques racistes dont ils sont victimes et les « nombreuses violations » de leurs droits, selon le rapport du CNDH, à l'occasion de campagnes de refoulement vers les frontières algérienne et mauritanienne. ●



Le Maroc a régularisé plusieurs milliers de subsahariens.

mainement fort. Une décision qui implique une lourde et énorme responsabilité pour le Maroc : celui-ci doit élaborer « une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle ». Tout un programme. Contrairement à nombre de pays comme l'Algérie frontalière qui refusent de voir la réalité migratoire en face en ayant recours à la répression et à la maltraitance des clandestins, le Royaume, lui, a choisi d'affronter cette réalité et d'assumer ses responsabilités en la matière. Une réalité qui revêt toute sa charge dramatique avec les noyades à répétition de plusieurs centaines subsahariens au large de l'île italienne de Lampedusa. Comme d'habitude, ces tragédies ont suscité sur le moment chez les dirigeants européens une vague d'indignation hypocrite et de façade. Mais aucune approche globale et sérieuse pour soigner le mal à la racine. Ces damnés de la terre seront constamment poussés à prendre le large au péril de leur vie tant qu'ils n'auront pas chez eux la moindre perspective d'avenir alors

transit comme ce fut le cas naguère. La crise économique qui sévit dans une Europe de moins en moins accueillante aidant, conjuguée à l'intensification de la lutte contre l'émigration clandestine, le Maroc leur apparaît comme un havre de paix et de prospérité où ils peuvent se faire une place au soleil et envisager l'avenir avec sérénité. Certains arrivent à trouver du travail dans divers secteurs notamment le bâtiment, l'agriculture ou la restauration alors que d'autres cèdent aux sirènes de la mendicité aux abords des ronds-points et autres lieux publics des grandes villes. Ces sans-papiers ne sont pas souvent bien traités, ils sont soumis comme en Europe à l'exploitation en étant sous-payés pour des longues journées de travail, sans week-end de repos ni congé. Sans oublier les pratiques racistes dont ils sont victimes et les « nombreuses violations » de leurs droits, selon le rapport du CNDH, à l'occasion de campagnes de refoulement vers les frontières algérienne et mauritanienne. ●

La machine à écrémer l'élite en panne

La machine à écrémer les élites qui permet le renouvellement régulier de la classe dirigeante est en panne. Très peu de nouveaux visages, beaucoup de chaises musicales et finalement une lassitude grandissante de l'opinion. Le même scénario se répète depuis des lustres au sein du gouvernement, dans la haute fonction publique comme les offices et l'administration du territoire. Tout se passe comme si le pays était frappé de stérilité dès qu'il s'agit d'in-

jecter du sang neuf dans le service de l'Etat et la classe politique figés dans des schémas anciens. En cause, des partis politiques en crise qui attirent de moins en moins de cadres compétents, ce qui pousse le pouvoir à reconduire souvent les mêmes et à recruter en dehors de la sphère partisane. Sommes-nous condamnés à subir en permanence ce décalage générationnel entre les hommes au pouvoir et une population essentiellement jeune ? Or, les uns ne peuvent par la force des choses

qu'être déconnectés par rapport aux aspirations des autres. La situation s'aggrave lorsque les premiers, qui conçoivent généralement la responsabilité comme un privilège, ne sont pas vraiment soumis à la reddition des comptes. En somme, il convient, tout en sauvegardant ce qui représente le socle de valeurs de la nation, de faire bouger les lignes et bousculer certains codes pour libérer les énergies et donner des raisons d'espérer dans un Maroc meilleur. ●

À l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay Al Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement au
Glorieux Trône Alaouite.



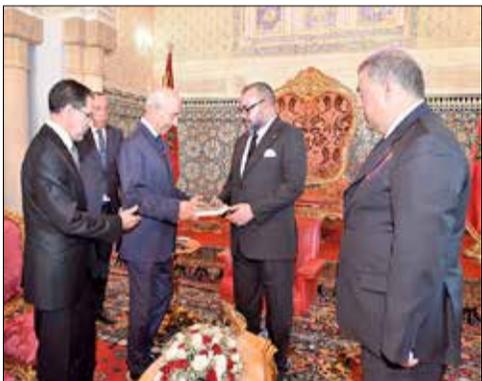


Démocratie locale à réformer

Le constat est unanimement dressé: la démocratie locale au Maroc est un véritable naufrage. Un naufrage qui a englouti le rêve d'une collectivité bien gérée où les élus jouent leur rôle de représentant des citoyens soucieux des aspirations de la collectivité à un environnement propre et organisé, qui favorise l'épanouissement de tous. Sur ce plan, pas besoin de trop ergoter, l'échec crève les yeux : il n'y a qu'à voir l'état des villes et des campagnes pour se rendre compte de l'ampleur du gâchis que les scandales à répétition impliquant des élus véreux illustrent parfaitement. Peut-il d'ailleurs en être autrement avec des conseillers qui dans leur majorité

semblent avoir oublié pourquoi ils ont été élus et au lieu de servir les électeurs se sont biens servis, reniant leurs promesses de campagnes et foulant du pied les principes de la démocratie locale ? Plus grave encore est l'inertie de l'autorité de tutelle, le ministère de l'Intérieur, face à ce jeu de massacre permanent qui se renouvelle à chaque rendez-vous électoral avec les mêmes profils de candidats douteux qui utilisent les élections en déployant de gros moyens pour mettre la main sur les conseils communaux. Dans ce contexte, la charte communale de 1976 est devenue depuis longtemps caduque, inopérante, nécessitant un toilettage en profondeur qui soit en ligne avec les défis du moment. ●

Un Roi exigeant qui sanctionne



Le Roi recevant le rapport sur les défaillances du programme «Al Hoceïma – Manarat Al Moutaouassit» qui a fait tomber plusieurs ministres et hauts fonctionnaires.

Dans un contexte mondial marqué par la surmédiation de tout et n'importe où quoi favorisée par l'instantanéité des réseaux sociaux, le Roi Mohammed VI se distingue par une communication parcimonieuse qu'il a érigée en style de pouvoir. Mais le souverain n'hésite pas à frapper du poing sur la table et de recadrer les responsables défaillants quand la situation l'impose.

Mohammed VI c'est en effet un Roi réputé pour ses discours critiques qui sont autant de cris du cœur. Exercice inhabituel dans la tradition monarchique. Rompant avec les adresses au ton convenu, bousculant les codes, le souverain n'hésite pas à fustiger ce qui ne marche pas dans le pays, à la grande satisfaction des citoyens avec lesquels il partage les mêmes préoccupations. Ce qui renforce le sentiment d'un roi proche de ses concitoyens et de leurs principaux problèmes. Que ce soit l'état déplorable du système éducatif, l'étendue des disparités sociales et spatiales, l'incurie de la classe politique, l'irresponsabilité de l'administration, la propreté de Casablanca qui laisse à désirer ou l'appel lancé à la classe politique pour la refonte du modèle de

développement national, le chef de l'Etat secoue le cocotier pour pousser les responsables à rectifier le tir. Le réquisitoire contre les élus de la capitale économique a fait date: « Casablanca est la ville des disparités sociales les plus criantes, où se côtoient les catégories riches et les classes pauvres. C'est la ville des gratte-ciel et des bidonvilles. C'est le centre de la finance et des affaires, mais aussi de la misère, du chômage et d'autres maux, sans parler des déchets et des ordures qui en ternissent la blancheur et entachent la réputation » avait déploré le souverain lors de son discours d'octobre 2013 devant le Parlement. Ce réquisitoire contre les élus de la métropole trouva un écho favorable auprès de la population qui souffre au quotidien de mille et un dysfonctionnements urbains.

Mohammed VI c'est aussi un roi qui sanctionne. Dans le sillage des événements d'El Hoceïma provoqués par la mort tragique du poissonnier Mohssine Fikri et la révolte des habitants, une brochette de ministres et ex-ministres, des secrétaires généraux de ministères et des directeurs centraux, un wali, des gouverneurs et plusieurs autres dizaines d'agents d'autorité ont été limogés.

De mémoire de Marocain, on n'a jamais vu et vécu une opération de nettoyage de cette ampleur dans la haute administration habituée à évoluer dans l'impunité sans jamais rendre des comptes, les responsables trustant les postes, souvent dans le cadre des chaises musicales, assurés de ne faire l'objet que d'un départ à la retraite ou d'une promotion inespérée. Mais jamais d'une sanction.

A la faveur de l'affaire d'Al Hoceïma, le Roi Mohammed VI a brisé ce sentiment de sécurité fondée sur l'impunité que confère le fait de ne pas payer pour ses manquements au devoir ou de démissionner en cas de drame qui fait engager sa responsabilité morale ou politique en tant que chef hiérarchique. ●

Le Roi ne perd pas le nord

Sil est bien une région qui a décollé au cours de ces deux dernières décennies c'est bien le nord du Maroc. Plus que dans les autres coins du royaume, les attributs du développement y sont bien plus visibles, palpables. Et ce n'est pas l'effet du hasard. Cette transformation du nord est le fruit de la volonté de S.M le Roi Mohammed VI dont la pertinence de la vision a permis la renaissance d'une zone historiquement marginalisée sous l'ancien régime. Emanation de sa seule volonté, la construction du Port Tanger Med entré en service en 2007 aura été le moteur formidable de cette mutation économique spectaculaire organisée autour de l'usine Renault qui a drainé plusieurs équipementiers

ville du Détroit, accessible depuis Casablanca en 2 heures 10 contre 5 heures 45 grâce à la ligne LGV qui fait le plein depuis son inauguration en novembre 2018, renvoie l'image d'un centre d'affaires où se côtoie une population bigarrée de type européen, asiatique et africain. La vocation touristique de la ville s'en est trouvée mieux valorisée et de nouvelles enseignes hôtelières internationales, désireuses de capter cette nouvelle clientèle, s'y sont implantées. L'ancien port a cédé la place à une belle Marina inaugurée en juin 2018 par le souverain. Avec ses divers équipements, Tanja Marina Bay traduit une ambition forte : développer le tourisme de croisière au cœur de la baie de Tanger et propulser la ville, riche



S.M. Mohammed VI lançant le 20 octobre 2015 à Tétouan le projet d'aménagement et de recalibrage de l'Oued Martil.

automobiles. Pour qui connaît Tanger des années 90 et d'avant remarque aussitôt et non sans émerveillement la métamorphose spectaculaire de la Mariée du nord. Artères agrandies, trémies, ponts et nouveaux ronds-points construits. La circulation automobile y est plus fluide et la conduite moins stressante que dans plusieurs villes du pays notamment Casablanca qui souffrent d'embouteillages interminables. En l'espace d'une décennie, Tanger a bel et bien changé de catégorie, se hissant au rang de métropole dynamique et moderne. Elle n'est plus cette ancienne ville décrépie, démodée, vivant seulement de trafics divers et marginalisée depuis qu'elle a perdu son statut international en 1956. Désormais, la

de son passé prestigieux qui reste à encore valoriser, au rang des destinations touristiques les plus fréquentées. L'effet Mohammed VI s'est fait également sur la côte tétouanaise et ses belles plages au sable doré, accessible grâce à un réseau routier et autoroutier moderne. Objet d'une attention particulière du souverain connu pour son amour du littoral, Mdiq, naguère bourgade abandonnée, est devenue une petite station balnéaire bien aménagée, propre et moderne qui rappelle la Costa del sol voisine. L'émergence d'un Maroc balnéaire digne de ce nom, ce que l'ex-ministre du Tourisme Adil Douiri n'a pas réussi avec son foireux Plan Azur et ses stations factices malgré les moyens colossaux dont il a bénéficié. ●

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

Ministère délégué auprès du Ministre
des Affaires Etrangères et de la Coopération
Internationale, Chargé des Marocains Résidant
à l'Étranger et des Affaires de la Migration



الوزارة المنتدبة لدى وزير الشؤون
الخارجية والتعاون الدولي
المكلفة بالمغاربة المقيمين
بالخارج وشؤون الهجرة

المغاربة المقيمون بالخارج يحتفلون بالذكرى العشرين لتربع صاحب
الجلالة الملك محمد السادس نصره الله وأيده على عرش أسلافه الميامين



20

ème

LES MAROCAINS RÉSIDANT À
L'ÉTRANGER CÉLÈBRENT LE
ANNIVERSAIRE

DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTÉ
LE ROI MOHAMMED VI



الرباط 29 يوليو 2019 RABAT, 29 JUILLET 2019



Mcmream



www.marocainsdumonde.gov.ma



Education, le talon d'Achille

Le grand mal du Maroc provient sans conteste de son système éducatif que d'innombrables réformes depuis la fameuse Cosef ont échoué à redresser. C'est ce ratage monumental qui continue à nourrir tous les déséquilibres qu'ils soient économiques ou sociaux, politiques ou culturels, qui sapent les efforts du pays consentis dans le domaine de l'investissement public, et lui valent des places peu flatteuses dans les indices du développement humain.

Après avoir essayé en vain une flopée de ministres qui n'ont pas pu enrayer la dégringolade du niveau scolaire, l'espoir est fondé aujourd'hui sur Saaïd Amzazi, un professionnel du secteur qui connaît parfaitement la problématique du secteur. Il a fallu plusieurs décennies pour que les responsables comprennent enfin que le massacre de l'école publique marocaine a pour nom l'arabisation et non l'arabe qui est une langue extraordinaire. D'où la décision de la réintroduction du français dans l'apprentissage des matières scientifiques. Refus catégorique du PJD-soutenu par l'Istiqlal sous lequel le système a été arabisé- qui veut laisser les choses en l'état, c'est-à-dire, le maintien de leur enseignement en arabe contre l'avis de ses autres partenaires de la majorité. Résultat : le blocage depuis plusieurs mois de la loi-cadre au sein de la commission parlementaire de l'Enseignement et de la Culture qui se dirige visiblement vers un enterrement de première classe. Or, le retour au bilinguisme n'est qu'un retour aux sources qui avait produit d'excellents élèves maniant aussi bien la langue de Molière que la langue arabe avant que l'adoption d'une arabisation mal pensée ne vienne détruire comme un virus ravageur l'excellence d'antan de l'école publique marocaine. Porteurs d'une vision démago-rétrograde de la société, les islamistes font visiblement peu de cas de la qualité des apprentissages et du relèvement d'un niveau scolaire dramatiquement bas, qui n'a pas lieu d'être. La question des langues d'enseignement ayant été tranchée par la Vision stratégique, élaborée par le Conseil supérieur de l'enseignement où les différentes sensibilités politiques représentées ont dit amen à la réintégration des « langues étrangères » dans les cours scientifiques. Une décision qui plus est bénie par le souverain dans son discours à l'occasion du 65ème anniversaire de la Révolution du roi et du peuple du 21 août 2018 où il a appelé entre autres orientations-phares en



Pour une école de l'excellence.

faveur de l'insertion de la jeunesse « à mettre en place, au niveau de chaque établissement, un programme obligatoire étalé sur une période de trois à six mois, visant la mise à niveau des étudiants et des stagiaires en langues étrangères; favoriser une intégration linguistique accrue à tous les niveaux d'études, plus particulièrement dans l'enseignement des matières scientifiques et techniques ». Et le souverain d'affirmer sur le ton de la sincérité qui le caractérise : « Nous ne devons plus accepter que notre système éducatif fonctionne comme une machine à fabriquer des légions de chômeurs, surtout dans certaines filières universitaires dont les diplômés, tout le monde le sait, peinent énormément à intégrer le marché de l'emploi ». Vivement une initiative forte qui contournerait le verrou islamo-conservateur. ●

Islamisme bien contenu

S.M le Roi Mohammed VI est un démocrate adepte de la transparence électorale qui se plie au verdict des urnes. Quitte à cohabiter avec une idéologie islamiste qui n'est pas la sienne aux commandes du pays depuis 2012. Le souverain a donné le ton dès son accession au trône en marquant une rupture nette avec la cuisine électorale chère au Maroc ancien de Driss Basri et ses ordinateurs dotés d'une remarquable intelligence régulatrice. Un changement de taille salué comme il se doit en interne et à l'international comme une grande avancée démocratique qui permet de connaître le poids réel de chaque parti loin de toute manipulation de la volonté populaire d'antan.

La sincérité des élections a profité principalement au PJD qui après des années d'opposition accède pour la première fois aux affaires, à la faveur du Printemps arabe et sa version marocaine qu'est le Mouvement du 20 février. Un mouvement de contestation que l'avènement de Benkirane et ses amis ont contribué en quelque sorte à neutraliser, aidés en cela par les concessions concédées par la monarchie : Une révision constitutionnelle très ambitieuse où elle renonce au profit de l'exécutif à une partie de ses prérogatives notamment sur le registre des nominations dans certains postes de la haute



Al Adl Wal Ihsane toujours hors zone.

administration. Mais la fibre démocratique royale n'a pas eu d'effet sur la classe politique nationale qui a du mal à se débarrasser de ses vieux réflexes malgré les appels récurrents du souverain dans plusieurs de ses discours pour que les partis, frappés de discrédit, jouent leur rôle d'encadrement des citoyens en présentant des programmes dignes de ce nom. Incarné par la création du PAM supposé béni des faiseurs de la politique au Maroc, l'espoir d'un nouveau politique a crevé comme une bulle illusoire avec les conséquences que l'on sait, qui ont provoqué la descente aux enfers du parti. ●

L'exception marocaine

Dans le monde arabo-musulman post-printemps arabe, en proie à plusieurs formes de déstabilisation, miné par la peur et le terrorisme, le Maroc, que ses ennemis proches ont longtemps misé sur sa chute, demeure, malgré les problèmes qui l'assaillent, un vrai îlot de stabilité et de tolérance. Le secret ? Un Etat fort fondé sur un socle monarchique bien enraciné. Entre traditions et modernité, un mélange très subtil qui n'est pas sans contradictions, le pays, qui paraît parfois déchiré, est en train de chercher sa voie.

Pour les occidentaux, proches et lointains, le Royaume est un partenaire stratégique qui a su mener les réformes nécessaires, un pays qui se démocratise davantage et où la société civile se distingue par un dynamisme certain. Le Royaume est aussi apprécié pour l'efficacité de sa lutte antiterroriste nationale et internationale qu'il a démontrée à plusieurs reprises. Les services marocains n'ont-ils pas livré à leurs homologues français, belges et espagnols des indications précieuses sur des terroristes présumés qui planifiaient des attentats sur le sol européen ? La diplomatie religieuse du Maroc n'est pas en reste, que Rabat a mise au service de sa conquête africaine tout en s'engageant résolument dans le combat en interne de l'extrémisme islamique. Sur le plan économique, tout n'est pas parfait, beaucoup reste à faire pour industrialiser le pays mais les dirigeants ont joué la carte de l'investissement étranger en misant sur les secteurs porteurs que sont l'automobile et l'aéronautique. Dans ce Maroc qui avance à son rythme malgré des vents contraires, si les opportunités ne manquent pas, le grand défi reste sans conteste la réforme du système éducatif, clé de voûte de tout développement solide, cohérent et durable. Dans ce domaine vital par contre, le Maroc peine à montrer qu'il est un bon élève. ●



Mohammed VI, l'homme et le style



Le Roi Mohammed VI ne laisse pas indifférent. Surtout ses concitoyens conquis par son style anti-conformiste, mélange de décontraction et de proximité, de modernité et de tradition, accessible et jamais distant. Et ça plaît au peuple. Signe de la popularité du souverain, l'engouement que déclenche ses photos et selfies qui se sont faits rares depuis quelque temps - partagés à grande échelle sur les réseaux sociaux. Dans cette MohammedVI-mania, le look royal, branché et moderne, fait sensation. Surtout que le souverain a cassé le code vestimentaire traditionnel en osant des tenues avec des couleurs flashy.

Ce qui caractérise aussi Mohammed VI c'est sans conteste sa mobilité phénoménale dont il a fait preuve depuis son accession au trône en juillet 1999. Une mobilité avec un rythme accéléré qui lui permet de sillonner le pays tout au long de l'année pour y lancer divers projets de développement qui

souvent s'enlisent dans la bureaucratie administrative comme ce fut le cas pour le programme « El Hoceïma, Phare de la Méditerranée ».

Commandeur des croyants et chef suprême des armées, le Roi est également en première ligne sur tous les fronts, intérieurs et extérieurs. Ce qui révèle en creux la quasi-absence d'une classe politique, amorphe et frappée de discrédit. Si les Marocains nourrissent le même désir de changement sans aller jusqu'à réclamer le « dégagisme » de leurs dirigeants, comme ce fut le cas dans les révolutions tunisienne et égyptienne, le rajeunissement du personnel politique devient plus que jamais nécessaire. Le « on reprend les mêmes et on recommence » et la politique des chaises musicales, qui caractérisent les nominations, sont de moins en moins acceptés par l'opinion qui veut du sang neuf et de l'efficacité au travail.

S'il est incontestable que la constitution révisée de 2011 est plus en avance que celles de nombre de monarchies arabes, il n'en reste pas moins que des espaces de progrès demeurent ouverts. Entre les partisans de la fin de la monarchie constitutionnelle de droit divin et les adeptes d'une royauté exécutive qui règne et gouverne, il y a une troisième voie qui permet de concilier réellement monarchie et démocratie en responsabilisant davantage le gouvernement, le Parlement et les partis politiques dans une logique de séparation des pouvoirs et de reddition des comptes dans l'exercice des responsabilités. ●

Diplomatie religieuse

Dès son accession au pouvoir, S.M le Roi Mohammed VI a accordé une importance toute particulière au fait religieux, qu'il a entrepris de réformer en profondeur. Cette mise à niveau a commencé dès décembre 2000 à Tétouan, quand le souverain s'est attelé à renouveler les équipes des Conseils des oulémas. Ce qui a permis à l'Etat, déstabilisé plus tard par les attentats de Casablanca de 16 mai 2003, de reprendre le contrôle du champ religieux miné par plusieurs dérives importées d'ailleurs. Restructuration des Conseils des oulémas,

En se positionnant en leader du dialogue inter-religieux, fort de la commanderie des croyants de son souverain, le Maroc a réussi grâce à son modèle dont il a fait un soft power précieux à séduire certains pays européens aux prises avec les démons de l'intégrisme. En somme, l'islam marocain s'exporte bien et il est régulièrement cité en exemple à Paris, Washington, Madrid ou Londres... qui peinent à trouver un remède prêt à l'emploi contre le danger intégriste. Même la Russie de Poutine, séduite, a signé dans ce domaine, à l'occasion de la visite Royale à Moscou en mars 2016, un mémo-



SM le Roi préside la cérémonie d'installation du Conseil supérieur de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains.

renforcement du cadre légal, formation des imams et changement du ministre des Habous et des Affaires islamiques... En ces temps troubles marqués par la montée du terrorisme capable de frapper n'importe qui n'importe où, l'initiative royale était salutaire, permettant d'encadrer plusieurs mosquées investies par des prédicateurs extrémistes sous influence salafiste. Il fallait d'urgence réhabiliter l'islam officiel marocain basé sur le rite malékite (de l'imam Malik qui prône un islam du juste milieu) qui dans sa pratique saine éloigne tout ce qui peut provoquer la discorde dans la communauté. La reprise en main du dossier de la sécurité culturelle et spirituelle des Marocains visait d'extirper le mal de la racine, prévenir la radicalisation des jeunes et faire la promotion des valeurs d'un islam éclairé, tolérant et ouvert, autour du soufisme, du rite malékite et de la doctrine ahaarite.

randum d'entente avec Rabat. Confrontée à l'extrémisme religieux et au terrorisme qui ont fait des ravages dans certains pays de l'Afrique subsaharienne comme le Mali, l'Afrique n'est pas en reste qui, en plus d'un programme de formation de ses imams, s'est vu gratifier de la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains. Il s'agit d'une institution, installée en juin 2016 au sein de l'université Al Qaraouiyine à Fès, ayant pour mission d'assurer une coordination entre 120 théologiens provenant de 31 pays du continent africain. Selon le ministre de tutelle l'inusable Ahmed Taoufik, l'objectif de cette instance est de jouer « un rôle d'accompagnement du champ religieux sur le continent en capitalisant sur les fondamentaux communs des pays africains, de leurs orientations structurantes, de la nécessité d'une institutionnalisation du fait religieux... ». ●



À l'occasion de la Fête du Trône,
le Président de BMCE BANK OF AFRICA
et l'ensemble de ses collaborateurs
ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI
que Dieu le glorifie

leurs vœux les plus déferents de santé, de prospérité et de longue vie ainsi
qu'à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, à Son Altesse Royale
le Prince Moulay Rachid et à l'ensemble de la Famille Royale en renouvelant
leur indéfectible attachement au glorieux Trône Alaouite.

Ils saisissent cette heureuse occasion pour exprimer à leur bien-aimé Souverain
leur totale mobilisation pour l'œuvre majeure que Sa Majesté le Roi conduit depuis
son accession au trône et qui a mené à faire du Maroc un pays économiquement
prospère, résolument engagé dans le développement
social et le bien-être de ses citoyens.

BMCE BANK OF AFRICA
البنك المغربي للتجارة الخارجية لإفريقيا





Une société civile vivante

L'une des autres caractéristiques du règne de Mohammed VI c'est incontestablement l'émergence dans le sillage de la fondation Mohammed V pour la Solidarité d'une société pleine de vitalité. Le réseau associatif national, l'un des plus dynamiques à l'échelle arabo-africaine, couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire national avec une diversité d'action remarquable. Droits de l'homme, protection de la femme, combat pour l'enfance, écologie, développement local, solidarité sociale, aide aux plus vulnérables, coopératives, défense des droits du consommateur... Pas un secteur qui ne soit pas investi au point que l'essor de la société civile, qui se mobilise sur tous les sujets, a profité de la crise profonde qui mine la classe politique et son retrait par rapport aux véritables préoccupations des citoyens pour gagner du terrain et s'imposer comme une alternative. Le désengagement de l'État, conscient qu'il ne peut pas tout faire notamment en matière de développement économique et social a contribué également à la vitalité spectaculaire de la société civile. Résultat : pour que votre projet soit pris en considération et bénéficier de subsides publics, il faut passer par une enseigne associative. Devenu un véritable contre-pouvoir dans un pays où les contradictions et les sujets de mécontentement ne manquent pas, la société civile s'est transformée en impulsor de débats, de pétitions, organisateur de manifs et un instrument de dénonciation des abus. Un vrai marqueur de l'évolution de la société marocaine qui gagnerait cependant à professionnaliser davantage son action. La constitution révisée de 2011 a renforcé davantage le rôle des ONG en leur donnant la possibilité de présenter des propositions au parlement, au gouvernement et aux autres établissements publics. Une manière claire de les associer directement au processus décisionnel. Cependant, le mouvement associatif national est souvent mis à l'index sur leur manque de transparence aussi bien sur ses sources de financement que de ses dépenses. Selon les chiffres officiels, « plus de 90% des associations ne présentent pas de bilan financier, ce qui entrave l'action de contrôle et



Le tissu associatif national se distingue par sa densité.

de suivi des subventions publiques qui leur sont accordées ». A cet effet, le secrétaire général du gouvernement, Driss Dahak, avait appelé en novembre 2014 les associations à faire preuve de transparence sur les subventions qu'elles reçoivent de l'étranger, sous peine d'être dissoutes ou de perdre la qualité d'association d'utilité publique. Le souci en la matière est de s'assurer de l'identité des bailleurs de fonds étrangers qui, sous couvert d'action associative, peuvent s'introduire dans la brèche pour nuire aux intérêts du Maroc. ●

La femme retrouve sa place

La réforme de la Moudawana intervenue en 2004, la femme marocaine la doit à une démarche volontariste du souverain connu pour être sensible aux inégalités dont souffre la moitié de la société. Saluée au moment de sa promulgation comme une avancée sociale majeure qui a rétabli la femme dans nombre de ses droits, la Moudawana a montré au fil des années certaines insuffisances dénoncées haut et fort par les militants de la cause féminine qui considèrent que son application pêche à bien ces égards par son caractère traditionaliste. Ce qui a favorisé aux yeux des femmes les mauvaises interprétations et entretenu l'ambiguïté et les contradictions. En cause, les articles relatifs à la tutelle légale sur les enfants, à la garde de ces derniers en cas de remariage de la mère et de la prise en charge matérielle de la famille, ainsi qu'aux droits d'héritage. La difficulté vient sans doute du fait que la femme marocaine est plurielle et aux prises avec des problèmes différents selon qu'elle est rurale ou citadine. En effet, la situation d'une femme de Tata, par exemple, est aux antipodes d'une habitante de Casablanca. C'est que les femmes émancipées sont issues généralement de l'élite éduquée et cultivée, où les pratiques sociales évoluent plus vite que les mentalités. Sans conteste, la femme marocaine

est parvenue à s'imposer et à en imposer, essentiellement dans le secteur des affaires qui, il n'y a pas longtemps encore, était la chasse gardée

créatives et combatives, qui font montre de qualités managériales et humaines impressionnantes. Le monde du travail continue à se

cycle et choisi quelques ambassadeurs parmi la gent féminine mais ce n'est guère suffisant, les hommes continuant à truster le gros des postes et des portefeuilles de la décision politique, ne laissant que très peu de place à la moitié de la société. Question de mentalité certainement qui montre aussi l'impuissance des lois à les changer. Cette sous-représentation féminine continue à être perpétuée en raison notamment de l'absence de lois sur la parité politique qui soient contraignantes pour les partis. Résultat : ces derniers se sentent libres de tout engagement dans ce domaine.

Fait très significatif de cette situation, les premières élections régionales (2015), post constitution révisée de 2011, n'ont vu aucune femme prendre la tête d'aucune des 12 régions du pays ! La même exclusion a touché la démocratie locale puisque là aussi l'essentiel des mandats électifs sont revenus aux hommes. Il est certain que la condition de la femme marocaine s'est améliorée grâce à la réforme de la Moudawana adoptée en 2004.

Mais d'autres problèmes restent posés, liés notamment au mariage des mineurs et à l'interprétation de certaines dispositions du code par les juges. Ce qui fait que la Marocaine n'a pas encore acquis le statut avancé de sa sœur tunisienne. ●



La nouvelle moudawana a corrigé bien des injustices.

des hommes. La réussite à ce niveau-là est incarnée par l'élection en mai 2012 de la très engagée Miriem Bensalah Chaqroun au poste de patron des patrons, une lourde responsabilité qu'elle a conduite avec panache et dévouement, si bien qu'elle a été réélue en 2015 pour un second mandat de 3 ans à une majorité écrasante de 98,47%. Depuis quelque temps, l'économie nationale s'est enrichie de plus en plus de femmes chefs d'entreprise,

féminiser même si l'écart des salaires reste important au profit des hommes.

Or, force est de constater que le rayonnement de la femme marocaine dans la sphère économique l'est moins s'agissant du domaine de la responsabilité politique. Il est vrai que le Royaume peut se targuer d'avoir nommé quelques ministres femmes au gouvernement, envoyé une poignée de députés sous l'hémi-

A l'occasion de la célébration du 20ème anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, au Trône de ses glorieux ancêtres, le Directeur et l'ensemble du personnel de l'Office des Changes ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté

Le Roi MOHAMMED VI

leurs vœux les plus déférents de santé et de longue vie.



Ils saisissent cet heureux événement pour présenter leurs vœux également à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN**, à **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid** et aux membres de la glorieuse **Famille Royale.**



Partis politiques : L'aggiornamento éternellement ajourné



Réhabiliter l'action politique.

Le grand talent d'Achille du Maroc demeure sa classe politique dans son ensemble. Frappée de discrédit, rejetée par les citoyens, figée dans des réflexes du passé et déphasée par rapport à la dynamique royale. Tout pour creuser le fossé entre les partis et la population et alimenter le désintérêt des citoyens à l'égard de la chose politique sur le mode de « tous pourris ». Si le Maroc a réussi à mener à bien nombre de chantiers d'importance, il a échoué dans celui de la mise à niveau politique. Il n'y a qu'à voir le bilan de l'expérience partisane nationale pour s'en rendre compte. Le naufrage de la démocratie locale à cause de l'incurie des élus signe la faillite des partis au Maroc qui n'ont pas non plus réussi à ériger une élite propre et compétente qui par ailleurs existe en dehors de structures partisans. Du coup, quand il s'agit de former le gouvernement ou de nommer les hauts cadres de l'Etat, on reprend souvent les mêmes. Tout se passe comme si le pays était frappé de stérilité dès qu'il s'agit d'injecter du sang neuf dans le service de l'Etat alors qu'il conviendrait au moins de faire jouer la carte de la promotion interne et chercher les compétences là où elles se trouvent.

Ce qui a créé au fil du temps une lassitude grandissante chez l'opinion, aggravée par cette spécialité très marocaine consistant à repeindre vite fait bien fait des technos aux couleurs de certains partis godillots. Une pratique qui contribue au discrédit de partis à la représentativité très faible et porte atteinte à l'idée même du militantisme politique tout en confortant l'idée que ces derniers, fragilisés par le clientélisme et l'absence de démocratie interne, sont juste des boutiques partisans mal léales et dociles. Cette situation a profité essentiellement au PJD qui a su se positionner autant par le discours et la démarche comme la seule alternative politique crédible. Faire du Macron, qui a donné avec son mouvement En marche ! un coup de vieux énergique aux partis traditionnels français en rajeunissant le personnel politique, n'est-il pas concevable au Maroc ? Sommes-nous condamnés aux chaises musicales alors que le pays regorge de cadres de valeur ? Devons-nous continuer à subir ce décalage générationnel entre les hommes au pouvoir et une population essentiellement jeune ? ●

La justice indépendante de l'exécutif

Avec la mise en place du conseil supérieur du pouvoir judiciaire, une réforme capitale voulue par le Roi, le Maroc a fait un pas effectif vers la mise à niveau de sa Justice tant décriée. Une réforme qui consacre dans les faits l'indépendance du parquet par rapport au ministère de la Justice dont les attributions se limitent désormais à l'administration judiciaire (intendance, huissiers, avocats, etc...). Cette indépendance réaffirmée dans l'article 107 de la Constitution révisée stipule clairement que le pouvoir judiciaire est indépendant des pouvoirs législatif et exécutif et que le Roi est le seul garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire. Sur ce point, force est de noter que le Maroc a fait montre d'une grande audace. Même la France, réputée pour l'indépendance de sa justice, n'a pas en effet osé

Désormais, ce n'est plus le cas. Du moins sur le papier. Il appartient désormais aux responsables de ce conseil de veiller à ce que ce changement en profondeur se traduise dans les faits par des mesures concrètes garantissant l'indépendance de la justice ou plutôt des juges - dont la promotion, les sanctions disciplinaires et l'inspection relèvent désormais de la nouvelle institution - qu'il s'agit surtout de protéger plus globalement contre les diverses tentations auxquels ils sont soumises en permanence dans leur environnement social qui n'est pas des plus sécurisés. Car les premières menaces qui risquent de porter atteinte à l'indépendance du juge sont consubstantielles à son statut dans son aspect tout autant matériel que moral qui détermine à la fois sa vie professionnelle et sa vie tout



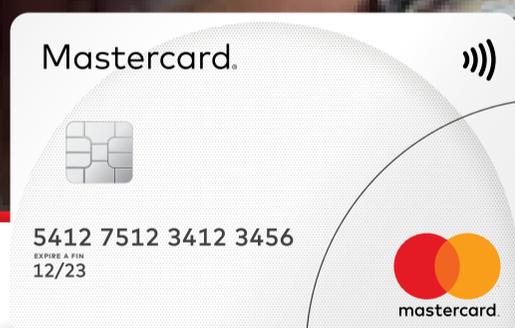
Mohamed Abdennabaoui président du parquet général.

couper ce cordon ombilical puisque le parquet est historiquement placé « sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du Garde des sceaux », ce qui permet au gouvernement d'orienter leurs décisions pour élaborer sa politique en matière pénale. Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire est une vieille revendication du corps de la magistrature qui considérait à juste titre que l'indépendance de la justice ne saurait être réelle et effective tant que le parquet général était placé sous la tutelle du ministre de la Justice. Une dépendance pernicieuse en ce sens qu'elle ne mettait pas les juges et les procureurs à l'abri d'influences ou de pressions politiques venues de l'extérieur. Ce qui représentait en quelque sorte une épée de Damoclès permanente sur leurs têtes.

court... Aussi l'instauration des mécanismes d'un véritable Etat de droit est-il tributaire de l'installation d'un cercle vertueux dans l'appareil judiciaire où le juge est la pièce-maîtresse du dispositif. Ce n'est que dans un contexte où il est protégé de lui-même que la justice peut être rendue dans les conditions d'impartialité requises.

C'est dire l'importance capitale de la mission des membres du Conseil supérieur de l'autorité judiciaire qui ont du pain sur la planche. Le souverain, qui en est le président, a délégué son autorité au premier président de la Cour de Cassation appelé avec son équipe à concrétiser l'indépendance de la justice que tout le monde appelle depuis longtemps de ses vœux. Une lourde responsabilité qui a l'allure d'une véritable gageure. ●

Offrir un avenir à ses enfants avec Mastercard et CMI, Ça n'a pas de prix.



Tentez de gagner 5000 DH sur les frais de scolarité de vos enfants à chaque paiement effectué avec votre carte Mastercard ou CMI cet été. Offre valable du 15 Juillet au 15 Septembre 2019*.

*Voir Termes et Conditions sur www.cmi.co.ma.





Sahara marocain : La preuve par le développement

La Marche Verte qui a permis en 1975 de libérer de manière pacifique les provinces du sud est célébrée chaque année avec la même ferveur nationale. Ce coup de génie de Feu Hassan II, qui a frappé et nourri à la fois l'imaginaire populaire, a contribué à réaliser l'union sacrée de tous les Marocains autour de ces territoires qui après leur évacuation par l'Espagne leur furent disputés par cette entité belliqueuse qu'est l'Algérie au nom du principe d'indépendance du « peuple sahraoui ». Le retour du Maroc à l'Union africaine, qu'il a quittée en 1984, savamment orchestré par le Roi Mohammed VI grâce à une diplomatie agissante, a achevé de déstabiliser l'ennemi qui n'arrête pas d'essayer avec sa créature de Tindouf les revers diplomatiques après avoir longtemps profité de cette politique de la chaise vide pour promouvoir à coups de pétrodollars ses thèses anti-marocaines. Mais ce serait mal connaître la force tranquille du Royaume sûr de son droit et dont la détermination à ne pas abandonner le moindre arpent de son Sahara n'a d'égal que sa résistance remarquable à une guerre d'usure qui lui a été imposée par l'Algérie

par Polisario interposé. Tout au long de ces années, l'ennemi, armé de sa diplomatie du chéquier nourrie à des valises de pétrodollars, aura expérimenté sans modération sur le front autant régional, européen qu'onusien tout l'arsenal de la provocation et des hostilités : achat des reconnaissances en faveur de la fantomatique RASD, soutien des séparatistes de l'intérieur, provocation d'émeutes au Sahara portées à leur paroxysme avec l'affaire du Gdeim Izik, lobbying auprès des députés européens hostiles à Rabat pour sortir le Sahara de l'accord de l'association entre le Maroc et l'UE et tout récemment financement d'actions en justice introduites par une obscure association polissarienne pour faire condamner les entreprises occidentales opérant au Sahara.

Tout à sa volonté dominatrice fortifiée par un gros complexe vis-à-vis du Maroc et ses dirigeants, rejetant le plan d'autonomie généreusement proposée par le Maroc avec l'appui des puissances, l'Algérie a déployé en sous-main tous les moyens imaginables en déplaçant la bataille du terrain politique, à celui des droits de l'homme avant de lui donner une di-

mension juridique. Entreprises vaines et désespérées menées inlassablement par un junte militaire aux abois ayant bâti depuis des décennies toute son action diplomatique sur la haine de son voisin qui a pourtant contribué activement à son indépendance en 1962... Or, toutes ces manœuvres, visant à faire douter de la marocanité du Sahara, se sont brisées sur le récif de la conviction solide et inébranlable d'un roi et de son peuple que le Maroc est dans son Sahara et le Sahara dans son Maroc. Tout le reste n'est que mirage !

Cette conviction aura servi de puissant moteur de développement des provinces du sud depuis leur récupération. Du désert hérité du colonisateur espagnol, le Maroc a fait jaillir des infrastructures colossales à coups d'investissements lourds et constants dans tous les domaines : eau potable, électrification, ports, aéroports, santé, éducation, réseau routier, etc. Résultat : les provinces du sud, qui représentent plus de la moitié du territoire national, offrent le visage serein d'une destination pleine de promesses pour l'avenir dans le cadre de la régionalisation qui se profile à l'horizon. ●

Des énergies renouvelables à revendre...

« La problématique de l'énergie se pose

comme une question fondamentale. L'objectif est de garantir la sécurité énergétique de notre pays, de diversifier les sources d'énergie nationales, par le recours à des énergies alternatives », avait déclaré S.M le Roi Mohammed VI en 2007, qui s'est impliqué personnellement dans le chantier stratégique des



Le complexe Noor de Ouarzazate pour faire rayonner le Maroc.

énergies renouvelables et de la transition énergétique. Cette annonce royale montre si besoin la détermination du Maroc sous la conduite éclairée de son souverain d'exploiter son potentiel non négligeable en matière d'énergie verte qu'il entend mettre au service de son développement économique et social.

Cependant, les ambitions vertes du Maroc, qui dispose de beaucoup de soleil et de vents réguliers, ne sont pas uniquement liées à des considérations environnementales. Dépourvu de ressources en énergies fossiles, le royaume importe près de 97 % de son énergie. Alors que la consommation énergétique augmente en moyenne de 6 % par an, la facture représente 10 % du PIB. Ce qui est énorme. Dans le cadre de cette stratégie énergétique, le Maroc s'est fixé d'atteindre 42 % de la puissance installée à base d'énergie renouvelable en 2020 (Hydraulique : 2000 MW, Solaire : 2000 MW et Eolien : 2000 MW). Cette énergie est nécessaire pour couvrir 42 % des besoins du pays et lui permettre d'économiser annuellement pour plus d'un million de tonnes de pétrole. Les économies budgétaires varieraient de 10 à 15 milliards de DH d'ici à 2030, soit 500 millions de dollars annuellement. C'est dans ce cadre que s'inscrit le complexe solaire Noor de Ouarzazate dont les toutes les centrales seront mises en service au cours du Premier trimestre 2018. Non moins ambitieux, le programme intégré de l'énergie éolienne viendra renforcer la capacité du plus grand site de production solaire multi-technologique au monde. Le plan d'énergie renouvelable vise non seulement à réduire la dépendance énergétique du Maroc mais à le transformer aussi en pays producteur d'énergie. En outre, la promotion du « green business » qui ouvre la voie aux investissements étrangers, est de nature à assurer la création d'environ 500.000 emplois, soit une hausse de 1,91 % du PIB national. ●

Programmes sociaux : Le franc-parler royal

L'importance de l'effort financier consenti par l'Etat, via une multitude de programmes sociaux, ne s'est pas soldée par une réduction de la pauvreté et des inégalités sociales de plus en plus criantes. Et c'est le souverain lui-même qui pointe ce grand paradoxe dans son discours du Trône 2018 en des termes clairs : « Il est insensé que plus de 100 programmes de soutien et de protection sociale, de différents formats et se voyant affecter des dizaines de milliards de DH, soient éparpillés entre plusieurs départements ministériels et de multiples intervenants publics », a fait remarquer le souverain qui ajoute sans détour : « J'ai le sentiment que quelque chose continue à nous faire défaut en matière sociale ». En cause, l'absence de cohérence et de coordination, aggravée par la multiplicité des intervenants qui font souvent double, voire triple emploi. D'où l'appel royal à l'occasion de ce discours d'une restructuration des différents organismes de protection sociale autour d'un Registre social unique qui selon le souverain représente « un début prometteur, susceptible d'induire un accroissement progressif du rendement des programmes sociaux, à court et à moyen terme ». L'efficacité de la future agence nationale des registres (ANR) dont le projet de création a été soumis au conseil du gouvernement du 31 décembre 2018 est tributaire aussi de sa protection des considérations électorales-partisanes et autres réflexes clientélistes qui ont dévoyé plein de bonnes initiatives dans ce pays, à l'exemple

l'INDH, cette noble idée royale, que de nombreux élus, avec la complicité des associations, ont transformé sur le terrain en machine à faire des obligés ou à détourner les fonds publics via des projets bidon. Etant entendu que l'identifiant civil et social numérisé attribué à chaque candidat n'est pas forcément synonyme d'absence de fraude. Gare aux faux pauvres et aux fichiers imaginaires ! Là réside le grand défi pour l'instance-elle doit être au-dessus des partis et de la majorité gouvernementale -chargée de superviser le fonctionnement et les actions de l'ANR. Cette dernière a sans doute



Social, une coordination à améliorer.

un rôle essentiel et stratégique à jouer dans le ciblage et l'accompagnement des populations socialement vulnérables. Il était grand temps de professionnaliser le dispositif en mettant d'abord en place un fichier national de la pauvreté, préalable nécessaire à toute lutte efficace contre les déficits sociaux. Le défi étant de faire de la vraie inclusion économique et sociale pour les exclus de la croissance, qu'ils soient ruraux ou urbains, qui n'ont pas accès aux infrastructures et aux services de base. ●



GRÂCE À VOUS,
CHAQUE ANNÉE,
NOUS ENREGISTRONS PLUS DE

2 MILLIONS
DE NUITÉES

MERCI DE NOUS AVOIR CONFIÉ VOS ÉMOTIONS.

2 millions de moments de bonheur, de partage, de sourires, de familles, de défis... C'est pour ces raisons que nous nous engageons depuis 23 ans à participer au bonheur de nos clients. Une collection d'hôtels, plusieurs destinations au Maroc.

 **ATLAS HOTELS**


LABRANDA


THE VIEW
LEGEND COLLECTION
HOTELS

RELAX HOTELS



Une économie fragile dans une mondialisation conquérante

Si elle a montré sa capacité de résilience, l'économie nationale pêche encore par sa dépendance de plusieurs facteurs exogènes (conjoncture européenne, cours des matières premières et pluviométrie). Tant que les responsables n'auront pas mis en place une politique d'industrialisation ambitieuse fondée principalement sur le capital national et agi véritablement pour diversifier et renforcer l'offre exportatrice, il sera difficile au pays d'immuniser son économie contre les différents aléas externes.

C'est en étant conscient de ces handicaps structurels que le Maroc s'est employé au cours de ces dernières années à diversifier ses partenariats (Afrique, pays arabes, Russie, Chine...) dans une volonté de projection hors de ses frontières et de conquête de nouveaux marchés. Objectif : réduire sa dépendance de l'Union européenne dont les dirigeants de Bruxelles lui font régulièrement des misères sur ses exportations agricoles via l'instauration d'une batterie règles léonines visant à limiter les contingents de ses fruits et légumes. Stratégie payante qui commence à porter ses fruits. Mais pas suffisamment pour booster l'emploi et



Diversifier l'offre marocaine.

que les investissements consentis notamment dans le domaine des infrastructures se distinguent par la faiblesse de leur niveau de productivité en termes de création d'emplois et de richesse. Ce qui incite à s'interroger sur la pertinence des choix politiques que le dernier rapport de la Banque mondiale a clairement remis en cause. ●

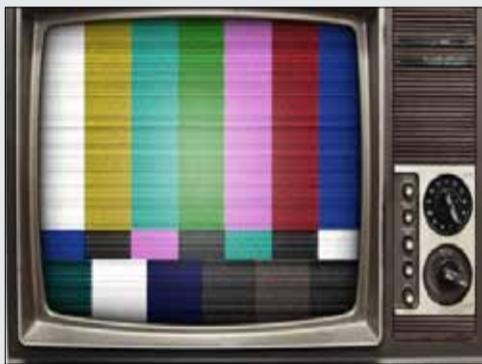
résorber le chômage des jeunes. Cette insuffisance trouve en fait son origine dans le déficit en formation (lié aux défaillances du système éducatif) qui plombe un certain nombre de secteurs. Et empêche le pays, qui fait toujours figure d'un avion en instance de décollage, de tirer le meilleur parti de son attractivité pour les investisseurs étrangers alors même que ses innombrables atouts (emplacement géographique, proximité avec l'Europe, stabilité politique, amélioration du climat des affaires et les multiples accords de libre-échange signés avec plusieurs Etats) le qualifient pour devenir une économie émergente. Certes, l'État reste premier investisseur et la principale locomotive, mais là aussi force est de constater

Vitalité médiatique et retard télévisuel

Au cours des ces 20 dernières années, les médias ont connu un développement remarquable. Cette dynamique a touché essentiellement les sites d'information, plus de 500, qui ont éclos sur la toile. La quantité y est. Mais la qualité reste problématique pour la majorité des supports en ligne qui ont tendance à raconter la même chose, peinant à trouver un modèle économique viable pour ces nouveaux canaux d'information.

Si la presse écrite nationale vit difficilement pour cause de réduction du marché publicitaire trustée en grande partie par l'affichage

qui n'apporte rien au métier d'informer et au débat démocratique, la radio tire son épingle du jeu. Dans ce domaine, la diversité est au rendez-vous, tout comme la qualité, grâce à l'octroi en 2006 des licences à onze radios privées. Radio Atlantic, Radio Mohammed VI, Radio Mars, Radio Plus... Ces nouveaux espaces d'expression ont contribué à libérer la parole des Marocains qui s'expriment librement sur un tas de sujets qui leur tiennent à cœur. Dans ce contexte d'effervescence médiatique, seule la télévision publique -essentiellement TVM et dans une moindre mesure 2M - fait l'exception puisqu'elle s'entête malgré les critiques récurrentes du public à se complaire depuis plusieurs décennies dans le surplace et la médiocrité là où il fallait faire preuve de courage réformateur pour répondre aux aspirations du citoyen demandeur d'émissions de qualité. Or, peu de choses dans les chaînes sclérosées et ringardes de Faïçal Laaraichi, restés curieusement à l'abri de changement qui a soufflé



sur le Royaume, traduit l'ouverture du Maroc de Mohammed VI et sa vitalité démocratique. Résultat : les Marocains d'aujourd'hui ne se retrouvent nullement dans des programmes jugés indigestes qu'ils boycottent au profit des télévisions étrangères et des réseaux sociaux. D'ail-

leurs, selon les différents chiffres de Marocmètrie, plus de la moitié des téléspectateurs marocains préfèrent se tourner vers les ondes venues du ciel. La donne serait différente aujourd'hui avec un pays doté d'une offre assez riche en télévisions privées si pour des rai-

sons mystérieuses le Conseil supérieur de la communication audiovisuelle (CSCA) n'avait pas annulé l'opération d'octroi de licences télé. Motif officiel avancé : « La dégradation de la situation publicitaire ainsi que la crise traversée par MédiaSat (actuelle MédiaTV) et le risque encouru pour le secteur dans son ensemble pouvant compromettre l'équilibre et la viabilité des opérateurs audiovisuels publics et privés existants ». Cette raison n'avait pas convaincu grand monde, les connaisseurs des dessous des cartes télévisuelles soupçonnant d'autres considérations liées à la crainte de perdre le contrôle de l'audiovisuel considéré comme trop sensible pour le confier à des opérateurs privés supposés incontrôlables. Le Maroc continue à faire pâle figure devant les autres pays du Maghreb et surtout du Moyen-Orient qui se distinguent par une diversité audiovisuelle qui fait pâlir de jalousie plus d'un Marocain. ●

Tourisme : Une dynamique qui s'est arrêtée



Un grand potentiel qui reste à valoriser.

Au début du règne du Roi Mohammed VI, le tourisme qu'il a érigé en priorité économique a connu une dynamique formidable. Celle-ci a permis à ce secteur stratégique, grâce à la Vision 2010 et ses objectifs ambitieux, de réaliser une progression notable en termes aussi bien de flux que de nuitées.

La mobilisation de tous, professionnels et pouvoirs publics, était au rendez-vous. La volonté y était. Mais cette belle dynamique s'est quelque peu brisée avant même que cette Vision n'arrive à son terme sur un certain nombre de défaillances liées notamment au fameux Plan Azur qui en dépit des budgets colossaux mobilisés a fait crever comme une bulle illusoire la promesse de doter le Royaume de stations balnéaires dignes de ce nom. Résultat : le tourisme au Maroc reste toujours concentré sur Marrakech et Agadir, villes qui se taillent la part du lion de l'activité. Cette concentration traduit quelque part l'échec des responsables à valoriser toute la diversité du potentiel touristique national ; ce qui aurait permis de réduire la pression surtout sur la ville ocre en contribuant à l'émergence de nouveaux pôles touristiques.

L'espoir repose aujourd'hui sur la Vision 2020 dont les promoteurs ambitionnaient de faire intégrer au Maroc le club des 20 plus grandes destinations mondiales à horizon 2020. Un objectif qui ne sera certainement pas atteint, faute d'un pilotage fort de ce plan et surtout d'une implication effective des entités concernées en premier lieu par le développement du tourisme que sont les collectivités locales. ●



Le plaisir
de conduire



UNE ÂME DE LEADER. NOUVEAU BMW X5.

Doté d'un tempérament de leader et d'un style avant-gardiste, il s'impose sur tous les terrains. Plus impressionnant que jamais, le tout nouveau BMW X5 est prêt à vous accueillir dans son nouvel habitacle alliant technologie avancée et confort optimal. Avec le nouveau BMW X5, libérez le leader qui est en vous.

Equipements de série :

- Cockpit Digital • Commande gestuelle/vocale • Stationnement autonome
- Ecran GPS tactile • Sellerie cuir • Jantes aluminium 19" • Sièges électriques
- Projecteurs à LED

Smeia

Importateur exclusif

Angle boulevard Moulay Slimane
et boulevard Tamiri Mohammed El Bakkai.
Route côtière de Mohammedia - Casablanca
Téléphone : 05 22 40 07 00
e-mail : contact@smeia.com

Réseau Smeia

Rabat : Ryad Auto-Groupe Smeia 05 37 71 62 00
Tanger : Smeia Tanger 05 39 39 94 30/40
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/35
Agadir : Soutra 05 28 84 74 28/29



Le secteur financier sain et sauf

Le secteur financier n'est pas resté à l'écart de la dynamique de changement initiée au cours des 20 dernières années. Profondément réformé depuis le début de la décennie 90 grâce à la refonte du cadre réglementaire qui a permis l'ouverture des marchés des capitaux, le désencadrement du crédit, la libéralisation des taux d'intérêts débiteurs et le lancement d'un marché des changes interbancaire. Cette transformation sera complétée à partir de l'année 2000 par l'adoption d'un nouveau plan comptable destiné aux organismes de crédit. Cette libéralisation de l'activité bancaire s'est faite dans un cadre prudentiel renforcé dont les règles ont été intégrées par le système bancaire. La promulgation en 2006 de la nouvelle loi bancaire introduit plusieurs mécanismes essentiels dont les plus importants sont de nouvelles règles prudentielles édictées dans le cadre des accords de Bâle II qui sont plus qualitatives et spécifiques, et l'indépendance de Bank Al Maghrib, seule institution chargée de veiller à la régulation et à la surveillance du système bancaire et de conduire la politique monétaire.



Une résilience remarquable.

Ces réformes successives ont valu au Maroc de disposer du système financier le plus organisé du sud de la Méditerranée mais aussi le plus performant qui réalise des taux de rentabilité très intéressants. Sans cette bonne santé, il aurait certainement pâti des effets destructeurs de la crise

internationale de 2008 (née du scandale des subprimes qui a dévasté nombre de banques occidentales, américaines et européennes). Cette résilience permettra aux banques marocaines, principalement Attijariwafa bank, la BCP et la BMCE, qui jouissent d'une bonne taille critique, de s'implanter dans nombre de pays africains en concurrençant leurs consœurs égyptiennes et africaines.

Dans son dernier rapport annuel, le FMI a délivré un satisfecit au système financier marocain qu'il a qualifié de résilient tout en se félicitant du bon niveau de capitalisation des banques nationales et de leurs liquidités. Le fonds nuance cependant son jugement en affirmant que «les changements dans le secteur financier, notamment sa complexité croissante, l'expansion transfrontalière des banques marocaines et la flexibilité à venir du taux de change, nécessitent des efforts supplémentaires pour maintenir sa solidité». Sûr et certain que ces recommandations ne tomberont dans l'oreille d'un sourd. Le patron de Bank Al Maghrib, l'inoxydable Abdellatif Jouahri veille au grain. ●

L'animation par les festivals

Au cours de ces deux dernières décennies, la scène culturelle a connu une vitalité remarquable qui a profité essentiellement aux festivals. Ces derniers ont fleuri comme des primevères au printemps et cette fièvre festivalière a gagné toutes les régions du Maroc. Pas une ville qu'elle soit petite, moyenne ou grande qui ne s'est pas dotée de son propre événement, au grand bonheur des habitants. Le Roi Mohammed VI a grandement contribué à cette dynamique qui a débouché en 2006 sur la création de la Fondation Hiba dont la vocation est de promouvoir l'expression artistique sous toutes ses formes. La même année sera créée le festival Mazawine, un événement de Maroc Culture, qui se professionnalisant d'année en année mobilisera de gros moyens lui permettant d'inviter les grandes stars de la chanson internationale.

Deux ans plutôt, exactement en 2004, c'est Agadir qui s'offrira son festival baptisé Timitar, fruit de la volonté du conseil régional de Souss-Massa présidé alors par Aziz Akhannouch. Ces deux rendez-vous qui rencontrent un grand engouement auprès de la jeunesse marocaine, viendront enrichir l'offre existante incarnée par le festival Gnaoua d'Essaouira, qui tire son succès mondial de son caractère authentique et qui attire de-



Les festivals de musique en attendant une vraie politique culturelle.

puis sa création en 1998 par la très dynamique Neila Tazi plusieurs milliers de visiteurs locaux et étrangers. Plus tard, viendra le tour du Festival international du film de Marrakech (FIFM) de voir le jour en 2001 qui réussira à inscrire son nom sur la carte des rendez-vous mondiaux du 7ème art et participera au rayonnement culturel du Royaume. Si les festivals contribuent une fois par an à l'animation des régions qui vivent un vide culturel sidérant et à la dynamisation de leurs économies, certaines voix essentiellement islamistes se sont élevées pour les critiquer en mettant en avant des arguments démagogiques, style : les festivals sont superflus dans un pays pauvre qui pâtit encore de déficits sociaux et d'absence d'infrastructures de base dans nombre de zones du Maroc profond.

En dépit des efforts déployés pour animer la scène culturelle nationale, force est de constater que la culture reste le parent pauvre des politiques publiques alors qu'il y a tant à faire pour valoriser un patrimoine national riche et diversifié et promouvoir une véritable politique à l'éveil culturel dans toutes ses formes (lecture, musique, chanson, danse, cinéma...). Preuve, le budget du ministère de tutelle ne dépasse pas 1% du budget général de l'État. Ce n'est pas avec des moyens aussi dérisoires que la culture au Maroc, qui ne bénéficie pas suffisamment non plus du soutien des sponsors privés, peut se hisser au rang d'industrie comme c'est le cas dans les pays occidentaux où elle est érigée en levier de croissance, créateur d'emplois et générateur de profit. ●

Insécurité rentière

La politique d'encouragement de l'acte d'investir n'a pas été accompagnée d'un démantèlement de la rente. Celle-ci qu'on trouve dans plusieurs secteurs continue de plomber l'économie nationale en privant le pays d'une dynamique plus large de création des richesses profitable à tous.

La rente au Maroc se présente sous forme d'agréments administratifs qui contribuent à enrichir certains privilégiés au détriment du reste de la population. Ce qui ne fait que creuser davantage les disparités sociales dans un pays qui aspire naturellement à la justice sociale et à l'égalité des chances. Il s'agit aujourd'hui d'inverser la tendance en réhabilitant le travail et l'effort qui malheureusement rapportent aujourd'hui beaucoup moins que les activités favorisant le gain rapide et facile.

Les gouvernements qui se sont succédé ont échoué à combattre efficacement l'insécurité rentière dans toutes ses formes mais surtout à dynamiser en parallèle l'investissement productif, le seul capable de créer de l'emploi et de la richesse.

La refonte réussie du modèle de développement national prônée par le souverain dans son discours passe sans doute par une rupture nette avec le système archaïque des agréments et son remplacement par un cahier des charges moderne avec des critères clairs et des conditions précises. ●



La rente est une plaie.



À L'OCCASION DU 20^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC ET L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS
ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VOEUX LES PLUS DÉFÉRENTS,

À SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI,
À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN,
À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID,
ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

NOUS SAISSONS CETTE HEUREUSE OCCASION POUR RENOUVELER À SA MAJESTÉ NOTRE ATTACHEMENT
INDÉFECTIBLE AU TRÔNE ALAOUITE ET AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT À ACCOMPAGNER, SOUS LES HAUTES
DIRECTIVES DE NOTRE SOUVERAIN, L'IMPORTANT PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
QUE CONNAÎT NOTRE ROYAUME.



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



Santé, encéphalogramme plat

La santé au Maroc, tout comme l'éducation d'ailleurs, continue à pâtir d'une foulditude de maux qui l'empêchent d'être performante. Et ce n'est pas faute d'attention royale. Bien au contraire. C'est grâce à une démarche volontariste du souverain qui procède régulièrement à l'inauguration des structures de soins aux quatre coins du pays que le Maroc s'est doté en 2012 du Ramed (régime d'assistance médicale aux économiquement démunis) qui profite à plus de 9 millions de Marocains issus des couches défavorisées. Dans de multiples discours, le chef de l'État a appelé le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour améliorer le système de santé national. Mais les résultats tardent à venir. Le 7 novembre 2018, il reçoit en audience au palais royal de Rabat le Premier ministre Saadeddine Al Othmani et le ministre de la Santé Anas Doukkali qu'il a exhorté à procéder à une refonte du Ramed victime d'une série de dysfonctionnements et d'œuvrer pour redresser ce secteur vital. Malgré les efforts déployés, les citoyens notamment les plus démunis continuent à souffrir des défaillances des hôpitaux et d'un grand déséquilibre de l'offre de soins à l'échelle territoriale. En cause, la faiblesse du nombre de médecins par rapport à la population (50.000 praticiens toutes spécialités confondues pour 35 millions d'habitants), l'absence d'une politique de motivation du personnel médical et l'insuffisance des investissements consentis en raison du peu de moyens alloués au secteur par le budget de l'État (moins de 6 % alors que l'OMS recommande une valorisation à 10%). Tout concourt pour empêcher l'émergence d'une stratégie de santé efficiente et une gouvernance forte. Même le développement du secteur privé, qui se fait au détriment



La santé au Maroc en salle de réanimation.

de la santé publique, souffre d'une absence de réglementation, la majorité des cliniques étant situées dans les zones urbaines. Le salut de la santé au Maroc réside certainement dans la mise en place d'un partenariat public-privé, seul moyen pour induire une amélioration de l'offre de soins tout en la rendant accessible à tous les Marocains aussi bien des villes que des campagnes. ●

Immobilier, retour cruel de la truelle

L'immobilier fait partie des secteurs qui ont connu au cours de des 12 dernières années un développement fulgurant avec une croissance à deux chiffres. Toutes les villes ont pratiquement profité dette dynamique sans précédent (Casablanca, Marrakech, Rabat, Agadir, Tanger, Fès...) qui a fait tourner à plein régime les activités connexes comme le ciment et l'acier. L'euphorie était telle que les gens se bousculaient pour réserver leurs appartements et villas dans le cadre de la loi sur la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) dans les programmes immobiliers encore au stade de maquette. Les affaires sont si florissantes dans le secteur de la pierre que certains immobilières comme Addoha se sont introduites en bourse. Mais depuis 2017, c'est le retour cruel de la truelle. Le secteur s'est installé dans la crise contrecoups de la bulle spéculative, nourrie par des prix excessifs du mètre carré et un surdimensionnement des projets. Presque tous les segments particulièrement le haut standing et même le logement social, victime de l'érosion du pouvoir d'achat du grand nombre, ont été touchés. Résultat : augmentation des méventes et difficulté d'écouler les stocks. La correction du marché a été sévère pour la majorité des promoteurs immobiliers dont la trésorerie a été durement impactée. Selon les dernières données fournies par la DPEF (Direction des Études et des Prévisions Financières), « le secteur de l'immobilier a entamé ces dernières années une baisse impressionnante qui s'est confirmée par une chute de 51% de la production depuis 2011 ainsi qu'une baisse des mises en chantier ». Malgré les plans de relance promis par le ministère de tutelle, le secteur peine à renouer avec la croissance. Quelque part, la crise qui frappe l'immobilier de plein fouet procède aussi d'une crise de confiance entre le promoteur et le client provoquée par certaines brebis galeuses du secteur qui font ternir l'image de la profession à coups de scandales. Mais l'espoir d'une reprise reste réel, certains experts annoncent e effet un nouveau cycle de croissance pour 2020. ●



Un secteur qui a besoin d'un second souffle.

Les dossiers en suspens

La corruption reste l'autre mal qui ronge la société marocaine et l'économie du pays. Les pouvoirs publics qui en sont conscients affichent une volonté assez forte pour lutter contre ce fléau par le truchement de certains mécanismes. Il s'agit notamment de la commission nationale de la corruption créée en octobre 2017 et la mise en place deux ans plus tôt d'un numéro vert anticorruption (0537718888) qui ont fait tomber quelques responsables véreux, qui ont fait l'objet de poursuites judiciaires. Plusieurs personnes continuent à être arrêtées régulièrement par la police judiciaire en flagrant délit de corruption suite à des pièges qui leur sont tendus par les victimes. Résultat : Le Maroc a « légèrement » amélioré sa position dans le classement annuel de Transparency International sur la corruption dans le monde, passant de la 81e place en 2017 à la 73e en 2018, sur les 180 pays classés en fonction de leur « niveau perçu de corruption » dans le secteur public. Mais la moralisation de la vie publique ne peut devenir effective que par la fin effective de l'impunité et la reddition des comptes indépendamment du rang des responsables.

En plus de la petite corruption qui sévit dans diverses administrations, le Maroc est confronté à la grande corruption. Celle-là est invisible, difficile à appréhender, se présentant sous forme de délits d'initiés et mine notamment les marchés publics. Mais là où le Maroc n'a pas montré de volonté politique réelle c'est dans le domaine de l'accès à l'information dont la loi très critiquée par la société civile est entrée en vigueur en mars 2019. À cet égard, Transparency International Maroc pointe du doigt une série de lacunes et de «restrictions graves» en contradiction avec l'article 27 de la Constitution. ●



La corruption, un fléau à combattre.

À L'OCCASION DU 20^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DU TRÔNE

**Le Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib
et l'ensemble de la famille postière**

ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents à

NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN,



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

QUE DIEU L'ASSISTE,

et renouvellent leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite.**

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté le Roi** et le combler en la personne

de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,**

de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**

ainsi que de tous les membres de l'**Illustre Famille Royale.**



مجموعة بريد المغرب
.XO.Π Θ.ΟΞΛ ΗΓΥΟΞΘ
GROUPE BARID AL-MAGHRIB



Entretien avec Nabil Abdel

Le Maroc a réussi à tirer son épingle du jeu

Nabil Adel est enseignant-chercheur, consultant et essayiste. Il est également directeur du groupe de Recherche en Géopolitique et Géoéconomie de l'ESCA – École de Management.

Propos recueillis par
Ahmed Zoubair

Le Canard Libéré : Quels sont les secteurs économiques où le Maroc a fait des progrès notables au cours des dernières décennies ?

Nabil Adel : Depuis deux décennies, la politique économique au Maroc a opéré un tournant décisif. Après la réussite du programme d'ajustement structurel ayant redressé les équilibres macroéconomiques du pays et ouvert son économe sur le marché international, le Royaume a opté pour une politique économique volontariste dont les principaux axes ont été les suivants :

- Préservation des acquis du programme d'ajustement structurel (redressement des comptes et ouverture de l'économie) ;
- Lancement d'un programme ambitieux de développement des infrastructures ;
- Réalisation de plusieurs plans de développement ayant couvert pratiquement tous les secteurs ;
- Mise en œuvre d'un large programme national de promotion immobilière et absorption de l'habitat insalubre ;
- Lancement de l'initiative nationale de développement humain visant à réduire la pauvreté et permettre un développement plus inclusif.

La progression est-elle la même pour tous les secteurs ?

Loin de là. Certains secteurs ont « mieux tiré leur épingle du jeu que d'autres », à l'instar de l'automobile, l'aéronautique et l'offshoring. Ces secteurs ont toutefois bénéficié d'une dotation factorielle de qualité avec un pilotage rigoureux et un suivi au plus haut sommet de l'Etat. Les résultats, mêmes s'ils sont insuffisants, demeurent prometteurs. D'autres secteurs en revanche ont

connu une trajectoire moins heureuse particulièrement le tourisme qui n'a pas su tirer profit des atouts considérables dont dispose le Maroc. Entre errements stratégiques et faiblesse de pilotage, le tourisme national donne l'impression de rouler en roue libre. Il en est de même de l'agriculture, dont les résultats sont assez mitigés, même si on note des avancées certaines dans certaines branches.

Êtes-vous de ceux qui considèrent que le niveau de vie des Marocains a augmenté de manière significative au cours des deux dernières décennies et quelles sont les tranches de la population qui en ont le plus bénéficié ?

La tendance de croissance à long terme de l'économie marocaine n'a pas connu de ruptures majeures. Elle est restée dans un couloir de 3,5 % à 4,5 % par an. L'amélioration du niveau de vie des Marocains, qui est bien réelle, est d'abord d'ordre démographique due au fait que les Marocains font moins d'enfants que par le passé. Autrement dit, dans l'analyse de l'indicateur du niveau de vie, ce n'est pas le numérateur (revenu national) qui a augmenté, mais le dénominateur (population) qui a ralenti. Par catégorie, l'extrême pauvreté a sérieusement reculé du fait d'une accélération du mouvement d'urbanisation et d'un progrès réel dans la scolarisation, notamment au sein des couches les plus défavorisées.

Ce qui est paradoxal c'est que la croissance enregistrée par certains secteurs économiques n'a pas suffisamment rejailli sur la résorption du chômage des jeunes diplômés qui reste élevé dans le pays. Comment renverser la vapeur ?

Contrairement à cette idée largement répandue, le taux de chômage



Nabil Abdel.

à long terme a bel et bien baissé. Rappelons que ce taux était de 16 % en 1995 contre 11,1 % en 2005. Au terme du premier trimestre 2019, nous sommes à 10 %. Cela demeure élevé, mais en amélioration. Les dynamiques sectorielles et le développement de l'immobilier pendant la décennie 2000 ont tout de même réussi à réduire en partie l'intensité de ce fléau. L'objectif est de passer dans le corridor de 7 % à 9 % et cela passe par une attention particulière à la TPME et par un plan d'allègements fiscaux plus ambitieux.

Le train des réformes politiques accompli jusqu'ici est-il suffisant ?

Le train des réformes situe le Maroc dans la catégorie des régimes hybrides en transition. L'impression générale est que les avancées octroyées par la constitution de 2011 n'avaient pour dessein que d'absorber et contourner la colère de la rue. D'où ce sentiment général de pessimisme et de désespoir alors

que le tableau dans son ensemble n'est pas si noir que ça. Il devient donc urgent de donner un nouveau souffle à travers une nouvelle batterie de réformes élargissant le champ de la pratique démocratique et rompant définitivement avec cette éternelle transition démocratique. Le Maroc a la maturité nécessaire d'intégrer le club des démocraties d'une manière civilisée, sans basculer pour autant dans le chaos.

Quel a été selon vous l'apport de la classe politique dans la dynamique créée au cours des 20 dernières années compte tenu de l'atonie aggravée de discrédit qui frappe la plupart des partis nationaux ?

Les partis politiques ont malheureusement montré leur échec tant dans l'initiation du changement politique que dans l'application de la constitution de 2011, en dépit de ses limites. Aujourd'hui, les principaux acteurs de la scène politique sont le



Palais et la jeunesse des réseaux sociaux et du printemps arabe. Le rôle d'encadrement et d'intermédiation des partis est réduit à sa plus simple expression, tant ils ont du mal à intégrer la dynamique de changement actuel et à adapter leurs logiciels à la nouvelle donne représentée par cette jeunesse plus instruite, moins inhibée et plus ouverte sur le monde. En un mot, leur offre politique ne séduit plus.

Si l'on regarde l'état peu reluisant du monde arabe en proie à l'instabilité, le Maroc a pu quand même résister et tirer son épingle du jeu...

C'est une réalité qui est à mettre à l'actif du trait de caractère du Marocain en général, plus enclin à l'évolution plutôt que la révolution, et à l'ancrage fort de la monarchie qui en agissant en tant qu'arbitre permet d'éviter les dérapages. N'oublions pas que les traditions d'Etat au Maroc (notre pays est le deuxième plus vieil Etat au monde) nous situe dans une temporalité de changement différente de celles qu'on peut observer dans la région où les pays sont soit des monarchies de moins d'un siècle, soit des républiques militaires. Dans ces configurations, le changement est soit inexistant par absence des structures intermédiaires d'exercice du pouvoir, soit qu'il s'opère dans la brutalité et la violence. Cela dit, la particularité marocaine n'est pas un gage éternel. D'où la nécessité d'alimenter ce bien précieux qu'est la stabilité par les réformes et les concessions mutuelles. Dans ce sens, le Maroc gagnerait à s'inspirer des expériences de transition démocratiques douces.

Le Maroc aurait-il pu mieux faire n'était la persistance du pseudo conflit sur son Sahara?

Personnellement, je pense que ce dossier n'entrave nullement les grands chantiers ouverts par le Maroc tant sur le plan politique qu'économique. Bien au contraire, il a été à l'origine de l'accélération du développement de nos provinces du sud. L'offensive diplomatique du Royaume même dans les bastions traditionnels de la république fantoche en Afrique et en Amérique Latine est de nature à ôter toute légitimité à cette entité qui restera un malheureux accident de l'histoire. Plus l'Afrique se démocratise, moins elle supportera en son sein une relique de la guerre froide et son régime militaire totalitaire qui devient déjà un fardeau moral à tous ses soutiens (droits de l'homme, situation humanitaire dans les camps, détournement des aides internatio-

nales, leaders éternels, etc.)

Quels sont les leviers que le Maroc doit actionner pour assurer son développement sur des bases solides ?

A mon avis deux facteurs entravent le développement du pays. Le premier est le poids et la gouvernance de l'administration qui freine l'élan économique du Royaume. Le coût

élevé et le manque de reddition des comptes font que toutes les politiques publiques menées se heurtent à la résistance et à l'inertie de l'administration. Le deuxième facteur est le manque d'attention accordée aux entrepreneurs dans ce pays. Chaque année, des milliers d'entreprises disparaissent dans l'indifférence générale de l'opinion publique et des responsables politiques. Ces entreprises auraient pu

constituer la locomotive du développement du Maroc et un instrument de création de richesses. Les pays se développent car ils accordent une place de choix à ce profil rare qui porte toutes les composantes de la société sur ces épaules. Le jour où le Maroc mettra en place un dispositif de formation, d'encadrement et d'accompagnement de ses entrepreneurs, il aura franchi un grand pas dans son processus d'émergence. ●



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER LES YEUX

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma

Ce qu'ils  en pensent...

Action royale sur tous les fronts



20 ans de règne, c'est 20 ans de transformation profonde de la société marocaine. Ce sont 20 ans ou des choix stratégiques pour l'avenir de notre pays ont été faits. Bien au de la de l'aspect infrastructure ou mise à niveau des villes. Je pense plutôt à l'attachement au pays, à la fierté d'être Marocain et à la confiance dans l'avenir. Je pense au sentiment de l'engagement et de détermination de tout un chacun de contribuer à la marche de développement du pays. Ceci n'est pas un hasard, c'est le résultat d'une action multiforme souverain sur tous les fronts : La proximité, le nouveau concept de l'autorité, la consolidation du proces-

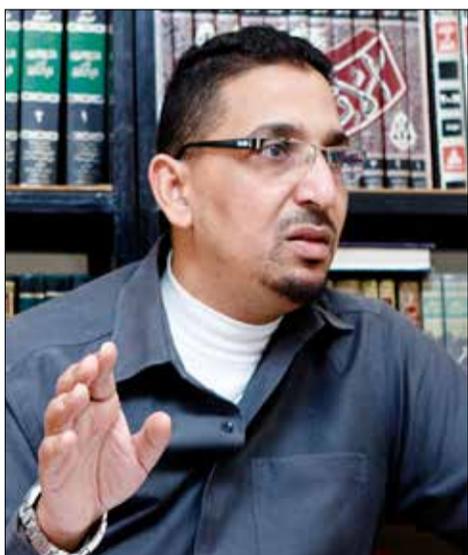
sus démocratique, les dispositifs pour l'action des partis politiques, la Constitution de 2011, la régionalisation, la reddition des comptes, le rayonnement international du Maroc, son nouvel ancrage en Afrique, sa politique migratoire, son leadership en matière d'environnement...

Le fil directeur de l'action de SM s'articule autour de 3 axes essentiels :

- Démocratie et libertés publiques
- Croissance et prospérité
- Bien être du citoyen marocain. ●

Anis Birou
*Anis Birrou, Ex-ministre
et membre du Bureau politique
du RNI*

20 ans de réformes politiques et structurelles



Les 20 dernières années, correspondant au règne de SM le Roi Mohammed VI, ont connu plusieurs grandes réformes et ont favorisé l'aboutissement de grands chantiers économiques et politiques. Je pense qu'on peut d'ailleurs classer ces réformes en deux grands blocs. Celui des réformes politiques et celui des réformes structu-

relles et qui sont liées notamment au développement des infrastructures.

Sur le Plan des réformes politiques, je pense que l'adoption de la Constitution de 2011 était l'évènement majeur ayant marqué la consolidation de l'État de droit, du respect des droits de l'homme. Renforçant l'image de liberté renvoyée par le Royaume, cette constitution a fourni la preuve que le Maroc a rompu définitivement avec les abus et les atteintes aux droits humains. S'agissant des infrastructures, je pense qu'on a tous été témoins des grands chantiers mis en œuvre notamment dans le domaine urbanistique et urbain. Les infrastructures routières et les transports en général ne sont pas en reste. Elles ont connu un développement incontestable illustré par la construction de centaines de kilomètres d'autoroute, les ports, les aéroports ainsi que les nouveaux modes de transport tels que le tram et Train à Grande vitesse (TGV). ●

Mohamed Abdelouahab Rafiki
Chercheur en études islamiques

20 ans déjà !

Les images récentes du 14 juillet, nous rappelaient la présence de feu Sa Majesté Hassan II au défilé de 1999 à Paris. L'immense roi du Maroc leader mondial incontesté, au charisme envié, était là magnifique et quelques semaines après il disparaissait passant le témoin à son Fils, Fils merveilleusement préparé qui devenant le grand Roi Mohammed VI, en 20 ans seulement, va arriver à des réalisations, des accomplissements, des avancées spectaculaires ; la modernisation d'un pays, les routes, les autoroutes, les infrastructures, tout a changé au Maroc en un temps record.

La clairvoyance de Sa Majesté, Son niveau d'exigence extraordinaire, Son engagement personnel constant, Sa présence sur le terrain, Ses discours courageux nationalement et interna-

tionnellement, le retour du royaume dans la grande famille africaine, la stratégie visionnaire sur ce continent, tout est au rendez-vous et à mettre au crédit de Sa Majesté Mohammed VI et de Son Règne. Ces 20 ans de règne doivent être l'occasion pour le peuple marocain, mais aussi pour le monde entier de se réjouir d'avoir un des leaders les plus charismatiques, aussi engagé, aussi passionné et aussi clairvoyant. Sa Majesté Mohammed VI, en sa qualité de commandeur des croyants est aussi engagé pour prôner et montrer l'exemple de l'islam du juste milieu qui fait aussi la richesse du peuple, de l'histoire et du Royaume du Maroc.

La comparaison du Maroc à l'échelle mondiale est un élément de grande fierté et c'est à Son Roi, S.M. Mohammed VI - auquel je n'oublierai pas d'associer Son auguste Famille qui sert avec abnégation le Souverain et la Couronne en étant une partie essentielle de l'équilibre de la monarchie Alaouite, la deuxième plus ancienne au Monde - que l'on doit ces bases solides du Royaume. Sans trahir de secret, je voudrais vous raconter l'anecdote suivante, elle est saisissante : S.S. dership de son Roi bien-aimé. Riche d'une composante démocratique forte, le Royaume a cette particularité qui en fait un exemple. Sa Majesté le Roi, impliqué au quotidien sur tous les chantiers est respecté, Son amitié et Sa présence sont recherchées car Il a su faire avancer son Pays d'une manière extraordinaire.



En accueillant Sa Sainteté le Pape François cette année, l'année des 20 ans de règne, une nouvelle pierre importante aux yeux de l'histoire a été posée dans la continuité des accomplissements de Feu LL. MM. Hassan II et Mohammed V. Les messages de fraternité sont essentiels dans ce monde et là encore le Roi du Maroc joue le rôle d'un modèle éclairant et convaincant. Au Maroc, les religions vivent ensemble, le bien-être est général et la population progresse sous le leadership de son Roi bien-aimé. Riche d'une composante démocratique forte, le Royaume a cette particularité qui en fait un exemple. Sa Majesté le Roi, impliqué au quotidien sur tous les chantiers est respecté, Son amitié et Sa présence sont recherchées car Il a su faire avancer son Pays d'une manière extraordinaire.

Un règne déjà accompli, un Maroc qui progresse, un Maroc moderne, un Roi qui pousse à avancer encore plus vite, comme il vient de le faire sur l'enseignement, clé de tous les succès, ordonnant d'aller encore plus vite et encore plus fort. L'éducation, L'éducation, l'éducation est aussi une des recommandations constantes des orientations Royales. Vive le Roi Mohammed VI en cet anniversaire de Règne glorieux et toujours et vive l'auguste Famille Royale. ●

Julien-Vincent Brunie,
*ambassadeur de l'Ordre
Souverain de Malte
au Maroc*

Ce qu'ils en pensent...

Mohammed VI, le Roi bâtisseur

Qui aurait imaginé il y a 20 ans que le Maroc allait s'engager résolument sur la voie des réformes qui sont décisives pour sa transformation en profondeur sur les plans à la fois institutionnel, politique, économique et social ? Les résultats, motifs de fierté de satisfaction pour tous les Marocains, sont là, aujourd'hui, visibles et incontestables. Sous la conduite éclairée de son souverain, le Maroc s'est réconcilié avec son passé douloureux tout en consolidant ses acquis démocratiques par la révision constitutionnelle de 2011 qui a reconnu entre autres la diversité identitaire du Royaume, posé les jalons de la régionalisation et renforcé sa politique de déconcentration administrative. Last but not least, le souverain a consacré l'égalité hommes-femmes par une réforme ambitieuse de la Moudawana qui a permis à la moitié de la société d'être rétablie dans ses droits.

S.M le Roi Mohammed est aussi un roi humain, doté d'une grande fibre sociale, sensible à la détresse des autres. Avec lui, le mot solidarité, à travers la Fondation Mohammed V, a recouvré toute sa noblesse avec une action permanente sur le terrain au profit des populations socialement fragiles.

S.M le Roi Mohammed c'est aussi un Roi bâtisseur qui voit loin et grand. Dès son intronisation, il s'est attelé de faire du Royaume un méga chantier à ciel ouvert : Port Tanger Med, port de Nador, autoroutes, routes et la mise en service de la ligne Grande vitesse Tanger-Casablanca. Toutes ces infrastructures et bien d'autres chantiers structurants, complétées par une batterie de mesures ayant grandement contribué à l'amélioration du climat des affaires, ont favorisé l'émergence au Maroc d'une industrie automobile, aéronautique et électronique d'envergure. Il y a également lieu de citer certaines stratégies sectorielles comme le Plan Maroc Vert, la vision 2010 et Halieutis qui ont respectivement favorisé l'essor des secteurs agricole, touristique et halieutique. Sans oublier les énergies renouvelables où notre pays a pris une longueur d'avance notamment grâce à la réalisation à Ouarzazate du plus grand complexe solaire au monde.

Riches en réalisations précieuses que je ne saurais toutes citer, ces 20 ans de



règne ont consolidé la stabilité politique du pays et renforcé sa cohésion sociale. Ce serait faux d'affirmer que tous les problèmes du pays ont été réglés au cours des deux dernières décennies. Beaucoup reste à faire pour résorber certaines insuffisances chroniques notamment dans le domaine éducatif. Le souverain en est conscient qui entoure de sollicitude ce dossier de haute importance. Le train de développement du Royaume poursuit son chemin. Lentement mais sûrement. ●

Mohamed Benamour, Président du Conseil de Développement et de la Solidarité (CDS)

Royaume du Maroc



Ministère du Tourisme, du Transport Aérien,
de l'Artisanat et de l'Economie Sociale
Maison de l'Artisan



À l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI,
que Dieu le Glorifie,

le Directeur Général de la Maison de l'Artisan présente en son nom, et au nom de l'ensemble du personnel,
ses félicitations et ses vœux de santé et de prospérité à Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu L'Assiste.

Priant Dieu Tout-Puissant, de préserver Sa Majesté ainsi que l'ensemble de la Noble
Famille Royale, en Leur procurant santé et bonheur.





Ce qu'ils en pensent... Quand on Aime, on a toujours 20 ans

C'était encore hier, ce jour où le Prince Héritier est devenu notre souverain.

Et en même temps, beaucoup de bonnes choses ont été réalisées et ont inscrit le Maroc dans la carte mondiale des acteurs qui comptent notamment en matière de sécurité et d'observation avec la mise en orbite du 1er Satellite marocain envié par nos voisins notamment espagnols, qui l'eut cru ?

C'est vrai que l'on peut égrener dans ce bel âge de 20 ans d'autres grandes réalisations. On peut citer Casablanca Finance City (1er centre financier continental devant Maurice et l'Afrique du Sud). Qui y aurait misé un kopek il y a encore quelques années ? Nous sommes devenus le premier constructeur automobile et le premier port en Afrique avec Tanger Med. Sans oublier, la première place sur le podium mondial pour nos installations solaires Noor à Ouarzazate.

Sur le plan macro-économique, nous sommes au rendez-vous, il nous faut maintenant transformer l'essai pour avoir un impact visible sur nos concitoyens dans leur vie de tous les jours. Cela passe notamment par l'activation opérationnelle de la régionalisation



avancée. La promotion du digital, notamment au profit de nos auto-entrepreneurs et dirigeants de TPME (Très petites et moyennes entreprises) permet de capitaliser rapidement et efficacement sur les bonnes pratiques et aussi anticiper et gérer les axes d'améliorations pour un Maroc gagnant au service du grand nombre, de l'économie réelle.

Notre régime monarchique nous est jaloué et nous donne le privilège de nous projeter dans le futur. Cette lisibilité et visibilité est importante pour les bâtisseurs que sont les entrepreneurs.

Sa Majesté en faisant revenir le Maroc dans sa famille africaine a mis en exergue notre ancrage continu en Afrique, le nombre de voyages qu'il a effectués chez nos pays frères d'Afrique subsaharienne en témoigne.

Nous sommes fiers de nos 20 ans. Il ne tient qu'à nous de s'appliquer la stratégie du Colibri (faire sa part et provoquer la contagion positive), ne pas attendre l'autre pour être acteur du projet de société win-win dessiné par Sa Majesté pour notre pays. ●

Zakaria FAHIM

Président BDO, président Hub Africa

Mohammed VI l'Africain



Aussitôt après son intronisé en 1999, S.M le Roi Mohammed VI s'est tourné vers l'Afrique dans une démarche de rupture audacieuse. Commença alors une tout au long de ces 20 dernières années une série de périples royaux qui l'ont mené dans plusieurs pays du continent y compris ceux qui se montrent hostiles envers la marocanité du Sahara. La politique africaine de S.M le Roi Mohammed VI, qui a permis au Royaume de raffermir ses relations au-delà de ses alliés traditionnels, a ceci de novateur qu'elle a favorisé la redynamisation de la coopération sud-sud à travers une diplomatie royale active. A coups d'accords bilatéraux signés devant le souverain et ses homologues, celle-ci a permis d'ouvrir la voie à l'implantation dans les pays de l'Afrique de l'Ouest de nombre de groupes marocains issus de divers secteurs.

Le Roi Mohammed VI est sincère dans sa démarche empreinte de solidarité et de respect. Pas du genre à payer de mots ses interlocuteurs africains, il est venu avec des projets importants dans son escarcelle que ce soit dans le domaine agricole, financier, religieux ou celui de la santé

et la formation professionnelle...La dynamique royale était telle que plusieurs pays africains lointains ont émis le souhait de nouer des relations de coopération. C'est naturellement que le soft power royal a débouché sur un grand événement historique, le retour du Maroc à l'Union africaine qu'il a quittée en 1984.

L'avenir du Maroc est en Afrique et celui de l'Afrique au Maroc. En monarchie visionnaire, le souverain l'a bien compris. Il appartient à la communauté marocaine des affaires d'accélérer la cadence en établissant dans le sillage royal des partenariats fructueux avec leurs homologues du continent. ●

Abdellatif Bendahane, ex-diplôme.

Un règne sous le signe de la protection de la femme et de l'enfance



Depuis son intronisation en 1999, ce jeune roi, qui restera toujours jeune dans le regard et le cœur de tous les marocains, a bousculé les tabous sociaux et les préjugés réducteurs en rendant justice à la femme grâce à la réforme de la Moudawana en 2004. Cette réforme de haute importance, qui représente un tournant décisif dans la reconnaissance du statut de la femme et de ses droits, a contribué à l'émancipation de la Marocaine en lui assurant surtout une certaine indépendance économique. Il m'est difficile d'énumérer toutes les actions accomplies par notre souverain qui vont dans le sens de l'égalité homme-femme. Mais il y a lieu de citer entre autres la politique des quotas dans les élections et qui a permis à la femme d'être représentée au Parlement. Les enfants mineurs ne sont en reste, qui ont eux aussi bénéficié d'une amélioration substantielle de leurs conditions au point de vue légal et juridique. Cette protection de l'enfance s'est manifestée notamment dans la lutte contre le mariage des petites filles, l'encouragement de la scolarité de la fille rurale et le combat contre le travail des enfants. Notre roi a montré que la voie de la dignité et de l'égalité doit être la même pour tout le monde. Aux autres responsables de prendre le relais pour que les catégories vulnérables puissent jouir pleinement de leurs droits dans un Maroc juste pour tous ses enfants. ●

Najat Anwar, fondatrice de l'association «Touche pas à mon enfant»

ONHYM

المكتب الوطني للمحروقات والمعادن



A L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

LE DIRECTEUR GENERAL ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
DE L'OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES
-ONHYM-

Ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus
déférents au **Guide Suprême de la Nation**

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU LE GLORIFIE

Et saisissent cette heureuse occasion pour renouveler l'expression de leur indéfectible
attachement **au Glorieux Trône Alaouite** et leur mobilisation derrière leur **Auguste Souverain**
pour la construction et le développement économique et social du Royaume.

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté Le Roi** et Le combler en les Personnes
de Son Altesse Royale **Le Prince Héritier Moulay Al Hassan**,
de **Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid** et de tous les membres de la **Famille Royale**.

Ce qu'ils  en pensent..

Une sollicitude royale profonde

La relation entretenue entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et les Marocains du monde est une relation profonde et existentielle. Elle est d'ordre métaphysique et spirituel. Le Marocain du monde maintient un lien solide avec Son Roi et son pays. Une relation unique qui est propre à la personnalité marocaine et au Marocain là où il se trouve.

Les préoccupations des Marocains du monde sont placées parmi les priorités stratégiques du règne de Sa Majesté le Roi, au même titre que les grandes questions, comme celle de la souveraineté, de l'Éducation ou de la Santé...

Sa Majesté, dans son premier discours du trône de 1999, a instauré les bases d'un traitement particulier envers sa communauté vivant à l'étranger : « ... Parmi les questions auxquelles nous accordons également un intérêt particulier, celle de notre communauté établie à l'étranger, en réfléchissant sérieusement à aplanir les difficultés auxquelles elle est confrontée, en œuvrant à résoudre ses problèmes et à renforcer ses liens avec la Mère-Patrie ». Extrait du discours du Trône, du 30 juillet 1999. En 20 ans de règne, et dans Ses Discours, Sa Majesté le Roi a appelé de ses vœux à protéger leurs droits, respecter leur dignité, défendre leurs intérêts ici et ailleurs, améliorer les services publics en leur faveur, être en permanence à leur écoute, à faciliter leur droit de pratiquer pleinement leur citoyenneté et à les intégrer dans les institutions de bonne gouvernance...

Aussi, la Constitution de 2011, a apporté des acquis



importants au profit des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger qui leurs a réservé quatre articles en prenant en considération leurs attentes et leurs aspirations, précisant que ces articles prévoient la participation des membres de cette communauté aux différents institutions consultatives.

Au niveau institutionnel, la diversité des institutions intervenant dans le dossier des Marocains du monde fait montre de la place de choix qu'accorde le Maroc à ses ressortissants à l'étranger. Notamment,

la création du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger en 2007 et du Conseil marocain des Oulémas en Europe en 2008, deux institutions importantes, dont l'une est en charge du suivi et de l'évaluation des politiques publiques et l'autre travaillant sur le maintien des liens spirituels, l'une des attentes les plus importantes des Marocains du monde.

Enfin, dans Ses déplacements à l'étranger, nous notons l'engouement spontané que lui consacrent les Marocains du monde, montrant ainsi un amour et une affection particulière qui les lient à leur Roi et réciproquement. Un attachement naturel et continu qui va de la première génération aux jeunes nés dans les pays de résidence.

A l'occasion des 20 ans de règne, le CCME organise une exposition calligraphique itinérante intitulée « Les Marocains du monde dans les discours royaux » montrant toute la sollicitude royale envers sa communauté vivant à l'étranger.

La concrétisation des orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui accorde un intérêt particulier à cette catégorie de citoyens marocains et l'application des articles de la Constitution concernant l'implication des Marocains du monde dans les institutions nationales doivent être des priorités de l'agenda politique du pays. ●

*Par Abdellah Boussouf
Secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME)*

Une politique étrangère renouvelée



Les 20 premières années du règne de SM le Roi Mohammed VI ont été marquées par de grandes réformes stratégiques qui couvrent plusieurs domaines. De mon point de vue, l'adoption de la Moudawana compte parmi les réformes majeures. Ce document qui se distingue par un certain équilibre entre modernité et tradition, obligations religieuses et réalités sociales, exprime clairement dans chacune de ses dispositions la détermination du Maroc à protéger les droits des femmes et des enfants.

Une autre mesure majeure prise par le Souverain concerne la rupture avec les pratiques du passé en créant l'Instance Équité et Réconciliation (IER). Expérience unique

en son genre en Afrique du nord et au Moyen-Orient, l'IER a permis au Maroc de rendre hommage aux victimes des années de plomb et de réconcilier le peuple marocain avec son passé à travers un travail de mémoire intéressant. Cette action d'envergure, qui a donné lieu à des séances d'audition des témoignages poignants des victimes et parfois de leurs familles sur les souffrances endurées, a permis de tourner la page après l'indemnisation des victimes ou de leurs ayants-droits.

Le Rapport élaboré également à cette occasion par l'Instance était une garantie de la rupture définitive avec la répression et les détentions arbitraires. Sous le règne du Roi Mohammed VI, le Maroc a réussi à rénover sa diplomatie devenue plus dynamique, plus entreprenante et davantage pragmatique avec une composante économique bien assumée. Le Royaume a cueilli d'ailleurs les fruits de ce travail de qualité en retrouvant sa place au sein de l'Union africaine après plusieurs décennies d'absence. Parmi les autres acquis, il y a lieu de citer la politique de diversification des partenaires du Maroc qui ne se limitent plus à des alliés traditionnels européens. Ils sont aujourd'hui arabes, africains, russes et chinois... ●

Driss Grini, professeur de droit et des relations internationales à l'université Qadi Ayyad à Marrakech

Des acquis importants sur le plan social

En 20 ans de règne, SM le Roi Mohammed VI a démontré qu'il est un grand réformateur. Des grandes choses ont été accomplies au cours des deux dernières décennies que ce soit



dans le domaine des infrastructures, économique, politique ou social. D'ailleurs, l'engagement royal, fort, sincère et permanent sur le plan social lui a valu le surnom de « Roi des Pauvres ».

Ces 20 dernières années ont été également marquées par le renforcement du dialogue social et l'ouverture de plusieurs dossiers déterminants pour l'avenir du pays. On espère d'ailleurs qu'on va continuer sur cette lancée afin de renforcer les acquis sociaux notamment des populations fragiles et parachever les chantiers stratégiques, essentiellement la santé et l'enseignement qui ont besoin d'une réforme en profondeur. Il convient également de souligner que ces 20 ans ont permis par ailleurs de consolider la culture des droits de l'homme et des libertés. Je formule personnellement l'espoir que tout sera mis en œuvre dans les années à venir pour protéger ces droits et les élargir au droit à la santé, à l'éducation, au travail au logement et plus globalement à une vie digne et décente pour tous les Marocains. ●

Abdelkader Zair, secrétaire général de la Confédération Démocratique du Travail (CDT)

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Directeur Général et l'ensemble du Personnel de
l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
ont l'insigne honneur de présenter à**

sa majesté le roi mohammed VI



Que Dieu L'assiste

**Leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à
Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,
à Son Altesse Royale le Prince Moulay RACHID
et à toute la Famille Royale.**

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement au
Glorieux Trône Alaouite.



Le Roi dans la presse internationale

Entre la fin 2018 et le milieu de 2019, une série de grandes actions royales ont suscité intérêt des médias internationaux. Le lancement du LGV, la deuxième visite officielle du roi d'Espagne Felipe VI et la première du pape François au Maroc, l'inauguration d'un premier musée juif à Fès et de l'usine de Peugeot PSA à Kenitra et le port Tanger-Med 2 à Tanger.

Sous le titre « Le Maroc se dote du tout premier train à grande vitesse d'Afrique » CNN à propos de l'inauguration royale du Train à Grande vitesse Tanger-Casablanca :

« Le président français Emmanuel Macron et le roi du Maroc Mohammed VI ont inauguré jeudi [16 novembre 2018] la première ligne de train à grande vitesse d'Afrique. Ces trains à grande vitesse clignotent le long de la côte atlantique du Maroc. Les TGV à deux étages de fabrication française sont testés aujourd'hui en prévision du lancement d'une nouvelle ligne phare reliant Tanger à la capitale économique du Maroc, Casablanca, en novembre.

Les nouveaux trains sont fabriqués par Alstom et peuvent atteindre une vitesse de 200 miles/h (322 Km/h). Ils réduiront de plus de moitié le temps de trajet entre les deux villes - à un peu plus de deux heures. C'est le double de la vitesse du Gautrain d'Afrique du Sud, lancé en 2012, ce qui est en deçà des critères des trains à grande vitesse... »

A moins de 15 km de Tanger-Med, le voisin espagnol dont le souverain Felipe VI a effectué sa deuxième visite de travail au Maroc après celle de juillet 2014 peu après son couronnement et qui a été maintes fois reportée.

Sous le titre « Les deux enfants du roi Mohammed VI ont accueilli le couple royal d'Espagne », le magazine français Paris Match publie le 16 février 2019 sous la plume de Dominique Bonnet un reportage sur cette visite historique. « Le prince Moulay El Hassan et la princesse Lalla Khadija étaient aux côtés de leur père, le roi Mohammed VI du Maroc, pour accueillir mercredi le roi Felipe VI et la reine Letizia d'Espagne. Rares sont les sorties officielles de la petite princesse Lalla Khadija du Maroc. Mais, ce mercredi 13 février 2019, on a pu la voir sous les flashes des photographes avec les autres membres de la famille royale marocaine. Vêtue d'une robe-manteau rouge, d'un colant exactement du même ton et de souliers noirs, la fillette, qui fêtera ses 12 ans à la fin du mois, accompagnait son père, le roi Mohammed VI, à l'aéroport de Rabat-Salé pour y accueillir le roi Felipe VI et la reine Letizia d'Espagne. Lesquels arrivaient de Madrid pour une visite d'État d'un jour et demi au Maroc.

Son grand frère, le prince Moulay El Hassan était, bien évidemment, là lui aussi (...) Plus tard dans l'après-midi, le prince héritier a assisté à la signature de onze accords bilatéraux entre le Maroc et l'Espagne, présidée par les deux souverains. »

France 24 quant à elle fait un focus sur une autre visite non moins importante, la deuxième du genre qui effectue un souverain pontife au Maroc depuis celle de feu Jean-Paul II à Casablanca le 19 août 1985 à l'invitation du roi Hassan II. Sous le titre « Le pape François et le roi Mohammed VI défendent le statut 'multi-religieux' de Jérusalem » le site de la CNN française écrit notamment que « Le pape François et le roi du Maroc, Mohammed VI, ont signé samedi un texte commun où

Mohammed VI et son illustre hôte « ont appelé samedi 30 mars à 'préservé' Jérusalem comme 'patrimoine commun des trois religions monothéistes'. »

« Nous pensons important de préserver la Ville sainte de Jérusalem [...] comme patrimoine commun de l'humanité et, par-dessus tout pour les fidèles des trois religions monothéistes », ont-ils dit dans une déclaration, soulignant son « unicité et [sa] sacralité ».

Engagement

Deux semaines plus tard, le Maroc, terre de tolérance et de cohabitation des religions célestes, donne une autre preuve de sa bonne foi et son engagement pour garantir la place qu'occupe la religion et culture hébraïques dans les champs religieux et cultures du royaume. « Lundi 15 avril 2019, Mohammed VI a lancé les travaux de construction d'un musée de la culture juive dans la ville de Fès. Le secrétaire général du Conseil des communautés israéliennes du Maroc s'est félicité de cette initiative, jugeant qu'elle était la preuve que 'juifs et musulmans vivaient paisiblement au Maroc et créaient un art de vivre-ensemble' »



» lit-on sur sputniknews daté du 17 avril.

« Dans la lignée de son message lu le 26 septembre 2018 à l'ONU, le roi Mohammed VI a décidé de créer un musée de la culture juive au Maroc, dont il a lancé les travaux lundi 15 avril. » ajoute ce site d'information.

Signe de la confiance qu'ont les grands groupes industriels internationaux dans le Maroc, PSA qui inaugure le 20 juin 2019 une nouvelle usine au royaume qui comptera à terme 2.500 salariés et 1.000 intervenants en sous-traitance. Elle produira 100.000 véhicules par an. « Le groupe PSA poursuit son implantation au Maroc. Le constructeur automobile français - qui exploite les marques Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall -, a en effet inauguré jeudi une nouvelle usine à Kenitra (à environ 50 km au nord de Rabat), où sera produite la nouvelle citadine Peugeot 208.

Signe de l'enjeu pour le Maroc, c'est le roi Mohamed VI en personne qui a présidé la cérémonie d'inauguration.» commente le journaliste du Figaro Guillaume Poingt.

Le roi Mohammed VI ne fait pas que jouer rôle de Chef d'État en constants déplacements pour inaugurer un

projet ou s'enquérir de l'état d'avancement d'un autre mais il est aussi un excellent et attentif coach pour son héritier Moulay El Hassan qu'il tient à préparer au métier sur le terrain de la réalité. Ainsi, alors que tout le monde l'attendait y compris son proche collaborateur à Tanger pour présider la cérémonie du lancement du méga Port Tanger Med 2, il a préféré déléguer la tâche à son fils Moulay El Hassan.

« Deux nouveaux terminaux du port Tanger Med (Nord), le plus grand en Afrique, ont été inaugurés, vendredi [28 juin 2019], ce qui permettra de tripler la capacité du port.

L'extension baptisée 'Tanger Med 2', inaugurée au cours d'une cérémonie présidée par le prince héritier Moulay El Hassan, porte la capacité du port de 3,47 à 9 millions de conteneurs EVP (Équivalent Vingt Pied, l'unité en vigueur), selon la direction du port. Ce nouveau port, qui comporte deux nouveaux terminaux à conteneurs d'une capacité additionnelle de 6 millions de conteneurs EVP, renforcera davantage la position du complexe portuaire de Tanger Med en tant que Hub de référence en Afrique. Il vient consolider l'ancrage du Maroc dans l'espace euro-méditerranéen et dans son environnement maghrébin et arabe, valoriser sa vocation de pôle d'échanges entre l'Europe et l'Afrique, la Méditerranée et l'Atlantique, et renforcer, en même temps, son rôle central en tant que partenaire actif dans les échanges internationaux et bien intégré à l'économie mondiale. » Rapporte l'agence d'information chinoise Xinhua.

Côté Amérique latine, "Primicia Diario" passé en revue des réalisations du Maroc ces dernières années, notamment au niveau des infrastructures et de la logistique. Le journal colombien a souligné que "l'ouverture économique du pays a largement contribué à faire de lui l'une des principales économies d'Afrique, notant que cela n'aurait été possible sans le leadership du Roi Mohammed VI."

Bref, l'année 2019, riches en grands événements, achève 19 années aussi riches en actions royales fondatrices d'un Maroc nouveau et annonciatrices d'un avenir prometteur, qui contrastent avec l'inertie de certains pays pourtant bien lotis en ressources naturelles précieuses. Ce que résume Le Point dans livraison du 11 Juillet 2019 sous le titre « Maroc, la nouvelle puissance. ». Le magazine parisien y publie une enquête fort bien documentée qui d'entrée de jeu annonce la couleur avec un clin d'œil à un voisin qui depuis 30 ans plombe le rêve de tous les peuples d'Afrique du Nord, en l'occurrence l'Union du Grand Maghreb Arabe. « Ils sont arrivés au pouvoir en même temps, alors que le XXe siècle s'achevait. Mohammed VI est monté sur le trône du Maroc, le 30 juillet 1999. Trois mois plus tôt, Abdelaziz Bouteflika s'était installé dans le fauteuil de la présidence algérienne. Leurs pays étaient alors, chacun de son côté, à l'aube d'un renouveau. Mohammed VI conduisit cahin-caha le Maroc sur la voie de la modernité et d'un libéralisme économique assumé. Bouteflika rétablit la concorde en Algérie après une décennie de guerre civile, puis il s'arrêta là... » relève le magazine français. Tout est dit. ●



A l'occasion de la Fête du Trône
le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'ONDA
ont l'Insigne Honneur de présenter à

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI
Que Dieu le Glorifie



leurs vœux les plus déférents de santé, de bonheur et de longue vie.

Ils saisissent l'occasion de la célébration de cet heureux événement
pour renouveler l'expression de leur indéfectible attachement au
Glorieux Trône Alaouite et leur mobilisation derrière Sa Majesté le Roi
pour la réalisation des objectifs de développement économique
et social de notre pays.



Secteur des télécommunications

Performant sur toute la ligne

Que de chemin parcouru par le secteur national des télécoms depuis sa libéralisation il y a 20 années. Résultat : le consommateur marocain profite pleinement des effets de la concurrence : baisse continue des prix, multiplication des offres innovantes et couverture de l'ensemble du territoire national grâce notamment aux efforts soutenus de l'opérateur historique qui tire le secteur vers le haut.

Rachid Wahbi

L'industrie marocaine des télécommunications est la plus attractive de la région Afrique du Nord. Le constat est encore confirmé aujourd'hui. Mise à niveau constante, investissements d'envergure, innovations technologiques et réglementation adéquate ont nourri la performance soutenue de ce secteur stratégique.

Jusqu'à fin mars 2019, le marché des télécoms affiche pratiquement sur l'ensemble des segments de marché une croissance à deux chiffres, du moins pour Maroc Telecom étant donné que les deux autres opérateurs, Orange et Inwi, ont pris l'habitude de ne pas communiquer leurs chiffres qui sont certainement en deçà des espérances de leurs actionnaires.

Selon les données de l'Agence nationale de réglementation des télécoms (ANRT), le parc mobile a dépassé littéralement la population du Maroc (34 millions d'habitants) pour atteindre les 44,73 millions d'abonnés, soit un taux de pénétration de 127% qui correspond à une hausse annuelle de 2,37%. Cette différenciation est expliquée par la possession de certains abonnés de deux cartes SIM. Le parc des abonnés de téléphonie mobile est majoritairement composé de mobile prépayé, soit 40,6 millions d'abonnés, alors que le post-payé, quoique minoritaire (4,13 millions d'abonnés), enregistre tout de même une croissance annuelle de 20%.

Evolution

Autre tendance forte du marché des télécoms : l'internet mobile explose aidé en cela par les progrès technologiques, à savoir la 3G, la 4G...et bientôt la 5G. A fin mars 2019, le parc des abonnés Internet (fixe et mobile) s'est établi à 23,1 millions, soit une hausse annuelle de plus de 9,3%. Cette évolution est portée essentiellement par l'Internet mobile dont le parc s'est établi à plus de 21,5 millions. Le parc Internet mobile 4G a atteint 11 millions de clients au 31 mars dernier, soit une hausse annuelle de 56,7%. Vu que le taux de pénétration sur le

segment de l'internet reste encore à 65,6%, les spécialistes du marché estiment que les marges de croissance sont encore importantes sur le segment. Notamment pour l'Internet ADSL et la fibre optique. En hausse annuelle de 88%, le parc de la fibre optique (FTTH) s'élève, quant à lui, à près de 82.693 abonnements. Quant au parc ADSL, il s'est établi à quelque 1,44 million d'abonnements à fin mars dernier. Sur un tout autre registre, celui des revenus des opérateurs, la tendance est à la quasi-stagnation par rapport à 2018. Pour le segment mobile, le prix mesuré par le revenu moyen (ARPM) s'est établi à 22 centimes la minute à fin mars dernier contre 0,23 DH HT/minute lors de la même période en 2018.

Choix

Le segment de l'Internet est tiré par le fort taux d'équipement des ménages en accès Internet, qui s'élève à 74% en 2018 (soit près de 6 millions de ménages, 8 ménages sur 10 en milieu urbain et 6/10 en milieu rural). Avec une domination de l'équipement en Internet mobile dont 7 ménages sur 10 en sont équipés. A fin 2018, la totalité des ménages est équipée en téléphonie mobile (99,8%), tant en milieu urbain que rural.

Selon le rapport 2018 du régulateur du secteur, le divertissement (réseaux sociaux et jeux) et l'accès aux actualités représentent les principaux usages des ménages marocains : 4 ménages sur 10 affirment que leurs enfants âgés de moins de 15 ans utilisent Internet.

La navigation sur la Toile est quotidienne pour trois 3 internautes marocains sur quatre 4. Les réseaux sociaux arrivent toujours en tête des usages, avec 96,4% des internautes connectés. Une grande partie de la population estime qu'Internet occupe une place prépondérante dans leur quotidien: dans la vie professionnelle (75%) et dans la vie personnelle (62%). Résultante des efforts d'investissement déployés par les opérateurs du secteur, notamment Maroc Telecom qui reste de loin le leader, cette performance à tous les niveaux conforte l'Etat marocain dans ses



Abdesslam Ahizoune. Un management gagnant.

choix de libéralisation des télécoms, lequel État s'est ??? vers Maroc Telecom dont il vient de céder en bourse 8% du capital qu'il détient dans cette entreprise florissante pour renflouer ses caisses

L'équipement en téléphonie mobile concerne 92,4% des usagers âgés de plus de 5 ans. Parmi les clients de cet outil qui a révolutionné les usages, 75,7% possèdent un smartphone, soit un total de 22,5 millions de Marocains, enregistrant un accroissement de près de 1,2 million sur une année. L'équipement en smartphones marque, sur 7 ans, une croissance annuelle moyenne de 26%. La catégorie d'âge de 5 à 39 ans est la plus équipée en smartphones avec des taux allant de 80% à 88%. Une grande partie des personnes équipées en smartphones utilise des applications mobiles (94,7%). Cet usage concerne aussi

bien les individus résidant en milieu urbain que rural. Les jeunes âgés de 12 à 24 ans utilisent à 97% des applications mobiles.

L'usage des smartphones est aussi tiré par l'explosion des souscriptions des Marocains aux réseaux sociaux. A fin 2018, ils sont, selon les chiffres de l'ANRT, 20,1 millions de Marocains, indépendamment de l'âge et du genre, à être actifs sur les réseaux sociaux, avec une nette préférence pour «WhatsApp» qui arriverait en tête des réseaux sociaux utilisés.

Dans ce domaine, la population est l'un des plus connectés d'Afrique : Près de 8 internautes marocains sur 10 utilisent les réseaux sociaux quotidiennement. Les jeunes âgés entre 12 et 24 ans sont les plus assidus. Près de la moitié des internautes passent plus d'une heure par jour sur les réseaux sociaux. Ce qui est une énorme. ●

maroc telecom indétrônable

Implanté dans 10 pays africains, Maroc telecom, qui monopolise les meilleurs classements et les premiers Prix au Maroc et à l'échelle du continent, continue de performer sur les différents segments. A fin mars 2019, le groupe Maroc Telecom, qui continue à cueillir les fruits d'un management performant qui lui a valu de s'exporter au-delà des frontières, a totalisé près de 62 millions de clients, en hausse de 4,8% sur un an, soutenu par la croissance de 5,7% des parcs Mobile des filiales et par celle des parcs Fixe (+5,1%) et Mobile (+2,8%) au Maroc. Le groupe, dont le nouvel actionnaire de référence est depuis 2014 l'émirati Etisalat, a réalisé, à fin mars 2019, un chiffre d'affaires stable consolidé de 8,948 milliards de dirhams, en hausse de 0,8% du fait de la croissance soutenue de la Data Mobile au Maroc (+18,5%) et à l'International (+23,9%) qui fait plus que compenser la baisse des revenus entrants.



البركة تجمعنا
 ١٤٠٠٠ ٢٠٢١
 Partageons le Progrès
 Sharing Progress



Depuis 1929, Cosumar s'engage auprès de ses partenaires pour un progrès durable et partagé par tous. Cette ambition est portée au quotidien par les femmes et les hommes de Cosumar qui œuvrent pour le développement social et économique des régions dans le respect de notre Terre. C'est pour cela que depuis 90 ans, Cosumar produit bien plus que du sucre.



www.cosumar.co.ma



Ligne à grande vitesse Tanger-Casablanca

Entrain royal

De tous les mégas projets lancés par le Maroc au cours des 20 dernières années, c'est la ligne à grande vitesse (LGV) qui a essuyé le plus de griefs. De nombreuses voix dont fait partie le Canard se sont élevées pour la critiquer, arguant qu'il existe plus prioritaire que le TGV dans un pays qui souffre de nombreux déficits. Erreur sur toute ... la ligne.

Jamil Manar

Le succès remarquable récolté par la LGV Tanger-Casablanca depuis son inauguration il y a moins d'un an, a démenti les critiques et dépassé toutes les prévisions. Cette liaison rapide a permis de réduire le temps de voyage entre les deux villes (en 2 heures 10 au lieu de 5 heures 45 sur le train normal). Un gain de temps inestimable notamment pour les opérateurs économiques qui ont désormais la possibilité de participer à un déjeuner d'affaires à Tanger et de rallier dans la journée Casablanca avant la tombée de la nuit. Un grand privilège. Avec une pointe de vitesse à 357 km/h, le Maroc détient désormais le 9ème record mondial sur une ligne à grande vitesse (LGV). Une vélocité qui lui permet de détener le record africain loin derrière les 603 km/h pour le TGV japonais, 575 km/h pour le TGV français et 501 km/h pour les TGV de Chine. Inaugurée en novembre 2018, par S.M. le Roi Mohamed VI et le président français, Emmanuel Macron, lors d'une cérémonie organisée dans la ville du détroit, cette réalisation, fruit de la volonté royale, a fait du Maroc le premier pays africain et arabe à disposer d'une ligne à grande vitesse.

Il aura fallu 11 ans pour concrétiser la première phase de ce mégaprojet lancé en 2007 dans la foulée de la signature d'un protocole d'accord entre le Roi Mohammed VI et l'ex-président Nicolas Sarkozy. Long de 200 kilomètres, le tronçon Tanger-Kenitra ne constitue que la première partie d'un projet ambitieux visant à doter le Royaume d'un maillage ferroviaire rapide de 1.500 kilomètres. Relier les deux plus grands pôles industriels du Royaume en un temps record. C'était là l'objectif principal de ce chantier de règne qui avait nécessité la mobilisation de pas moins de deux milliards d'euros d'investissements pour construire plusieurs nouvelles gares et surtout la mise en place d'une ligne à grande vitesse allant de Tanger à Kenitra. En effet, c'est sur ce tronçon que le TGV marocain roule à sa vitesse maximale à savoir 320 KM/Heure. En attendant l'extension de la LGV, le trajet reliant



France-Maroc : une coopération qui a de l'allure.

Kenitra à Rabat puis à Casablanca se fera sur une 3ème voie qui permettra aux rames de rouler à 180 km/h contre 160 km/h pour les trains ordinaires.

Gain de temps

Avec le lancement officiel du TGV et le début de son exploitation commerciale, les durées de trajets entre les quatre gares d'arrêt ont été considérablement réduites. En effet, le voyage de Tanger à Kenitra se fait désormais en 47 minutes contre 3H15 avec un train classique, soit un gain de temps de 2H28. Les liaisons entre Tanger-Rabat et Tanger-Casablanca mettent respectivement 1H20 contre 3H45 et 2H10 contre 4H45 auparavant, ce qui représente un gain de temps considérable. Selon les responsables de l'ONCF, le prochain objectif est de réduire le temps de voyage entre Rabat et Casablanca. Il sera de 30 min seulement à partir de l'année prochaine.

Ponctualité, confort et rapidité, le TGV marocain baptisé Al Boraq, piloté par des agents marocains, tient toutes ses promesses. Éclairage réglable, air conditionné, sièges individuels avec appuie-tête, repose-pieds, tablettes rabattables et prises électriques, tout a été pensé pour rendre l'expérience de voyage à bord du

TGV très agréable. Et Pour un meilleur suivi du voyage, deux écrans au sein de chaque compartiment informent les passagers des horaires, de la température ou de la vitesse en temps réel.

Depuis l'annonce du projet du TGV, celui-ci était particulièrement critiqué sur son prix qui serait peu abordable pour la majorité des Marocains. Sauf en haute saison notamment pendant l'été où les tarifs grimpent, le reste du temps, les

billets restent dans une fourchette raisonnable. Les passagers les plus organisés qui achètent leurs billets à l'avance ont la possibilité de voyager à tarif réduit.

Cinq mois seulement après son lancement, les performances d'Al Boraq ont surpris jusqu'aux plus pessimistes. L'objectif de 1 million de voyageurs a été franchi plutôt que prévu. « Grâce au nouveau concept de voyage et aux atouts indéniables ainsi qu'à l'offre compétitive d'Al Boraq (temps de parcours largement réduit, assistance et services pointilleux en gares, confort à bord et ponctualité remarquables), ce train, lancé le 26 novembre dernier, a pu séduire les voyageurs et les amener à l'adopter comme moyen privilégié pour leurs déplacements aussi bien professionnels que de loisirs », soulignait l'ONCF dans un communiqué. Pour fêter le cap symbolique du millionième voyageur à emprunter Al Boraq, l'ONCF avait organisé un grand événement dans la nouvelle gare de Rabat-Agdal, afin d'offrir aux clients et aux visiteurs une journée festive. Identifié d'une manière automatique, à travers le système de vente qui a détecté la millionième transaction d'achat de billet l'heureux voyageur s'est vu attribuer un cadeau le récompensant pour son choix d'Al Boraq, lit-on dans un communiqué publié à l'occasion. ●

L'ONCF à petit train

N'était Al Boraq qui demeure le fruit d'une vision royale perspicace et non pas l'émanation d'une stratégie de développement propre à l'ONCF, ce dernier resterait cet office qui fait du surplace depuis l'indépendance du pays. En effet, pas de nouvelles liaisons à mettre à son actif alors que le maillage ferroviaire national est incomplet et gagnerait à être densifié. Est-il en effet normal que les deux grandes villes touristiques du Royaume ne soient toujours pas reliées par le rail ? N'est-il pas tout aussi aberrant que le petit tronçon tanger-tétouan, faute de ligne ferroviaire, en est encore réduit à être assuré par autocar ? La même inaccessibilité frappe nombre de petites villes dont les habitants sont condamnés à emprunter dans des conditions d'inconfort et d'insécurité extrême les autocars de tous les dangers.

Autre paradoxe et non des moindres, le quartier Hay Riyad, hissé depuis longtemps au rang de quartier résidentiel et administratif d'importance, n'est pas desservi par le rail. Résultat : Les passagers désireux de se rendre depuis Casablanca dans cette zone sont obligés de prendre un taxi pour une course oscillant entre 25 et 30 DH alors que le ticket de voyage jusqu'à la gare Agdal coûte autant en deuxième classe. L'ONCF aurait mieux fait de s'attaquer aux chantiers prioritaires liés au développement du transport des voyageurs au lieu de se lancer dans des entreprises de rénovation des gares existantes à coups de budgets pharamineux. Fâché avec les priorités, le directeur général Rabie Lakhie n'est pas du genre à prendre des initiatives. Adeptes de la ligne à petite vitesse ?

La CCG, catalyseur du financement des **TPME**

Impact

La CAISSE CENTRALE DE GARANTIE (CCG) évolue et simplifie son offre de garantie afin de faciliter davantage l'accès au financement des Très Petites, Petites et Moyennes entreprises (TPME).

Quel que soit l'objet du crédit, nous sommes aux côtés des acteurs du financement et des TPME par le biais de 3 solutions :

- **Damane Express**
- **Damane Atassyir**
- **Damane Istitmar**



Nous donnons vie à vos projets

www.ccg.ma



OCP, une « success story » marocaine

Le groupe OCP, c'est une autre belle réussite du l'ère Mohammed VI qui a choisi l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Homme qui a révolutionné le mode de mangement de ce mastodonte de l'économie nationale.

Jamil Manar

Contribuer à nourrir durablement un monde de près de 10 milliards d'habitants. C'est l'un des défis majeurs du groupe OCP dont la création remonte à 1920. Fort de près d'un siècle d'histoire et d'expertise, le groupe phosphatier national met l'innovation au cœur de sa stratégie de développement tournée vers la conception d'engrais adaptés et performants qui soutiennent la fertilisation raisonnée des sols.

Artisan de cette nouvelle dynamique, Mostafa Terrab qui depuis sa nomination par le Roi Mohammed VI en février 2006 à la tête de l'Office Chérifien des Phosphates, a su mettre en musique les grandes transformations qui ont conduit l'office sur le chemin de la performance qu'on lui connaît et reconnaît aujourd'hui. Fini le temps où cette entreprise était hermétique et peu communicative, qui se contentait d'exporter le minerai tiré du sous-sol marocain sans y apporter de valeur ajoutée. Place désormais à un groupe moderne et inventif, plus entreprenant et ouvert sur son environnement.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École nationale des ponts et chaussées, d'un master en ingénierie et d'un doctorat d'Etat en Recherche opérationnelle du Massachusetts Institute of Technology (MIT), M. Terrab a fait des premières armes à l'international. Dès 1983, il travaille comme analyste en systèmes de transport chez Bechtel Civil et Minerals à San Francisco. Ultérieurement, il devient professeur assistant et chercheur au MIT et consultant au laboratoire Draper de Cambridge, avant d'occuper en 1998 le poste de directeur général de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). La recette de sa réussite managériale s'explique aussi par sa capacité à savoir s'entourer. La presse internationale, qui le place souvent parmi les hommes les plus influents du continent, a mis en exergue la force de son équipe de choc où se côtoient chercheurs, économistes chevronnés, anciens diplomates, lobbyistes.

Selon un portrait qui lui a été consacré par le magazine « Jeune Afrique » à l'occasion de ses dix années passées à la tête du groupe, M. Terrab, a réussi à mettre son réseau construit au pays de l'Oncle Sam au service d'une nouvelle approche de développement d'OCP. Celle « d'influencer les centres de décision situés aux États-Unis grâce aux ca-



Mostafa Terrab. Une gestion performante.

binets de lobbying, tel le German Marshall Fund, présidé par son ami Craig Kennedy avec qui il organise au Maroc les Atlantic Dialogues ».

Selon le magazine, « cette quête d'influence, Terrab s'en est servi pour réorienter la stratégie d'OCP vers le contrôle du prix du phosphate et la diversification des marchés et des produits ». Citant l'un de ses conseillers, le magazine affirme que « Son arrivée a chamboulé l'ordre établi. Les prix du phosphate, restés inférieurs à 40 dollars pendant trois décennies, ont décollé et atteint 300 dollars un an après sa prise de fonctions. Ce n'est pas le fruit du hasard ». L'OCP occupe une place particulière dans l'histoire industrielle du Royaume. Le 1er mars 1921, date du démarrage de son activité d'extraction et de traitement d'expédition du phosphate, coïncide avec l'ouverture de la première mine à Boujniba, dans le gisement de Khouribga considéré comme l'un des plus riches du monde. C'est aussi en 1921 que commença l'acheminement du phosphate jusqu'au port de Casablanca.

Depuis, OCP a su s'imposer en tant que leader mondial sur le marché des fertilisants. Incontournable, OCP c'est quelque 30 filiales & Joint-Ventures, près de 21 000 collaborateurs, plus de 160 clients à travers les 5 continents, près de 200 milliards DH de programme d'investissements sur la période allant de 2008 à 2027 et surtout quelque 60 milliards de DH de chiffre d'affaires. Ce qui fait de l'office l'une des principales locomotives de

l'économie nationale mais également un groupe de dimension internationale résolument engagé en faveur du développement de la coopération Sud-Sud. Mettant l'Afrique au cœur de son plan de croissance, l'office contribue à renforcer l'ensemble de l'écosystème agricole du continent en approvisionnant nombre de pays africains en quantités suffisantes et adaptées d'engrais. Avec le souci constant d'aider les agriculteurs à améliorer leurs rendements tout en préservant les sols.

Adaptation

L'accès du groupe à de larges réserves de phosphates de bonne qualité lui permet de produire une large gamme de produits phosphatés. De la roche phosphatée aux engrais enrichis en micronutriments, le portefeuille produit OCP se développe continuellement, offrant grâce à sa flexibilité industrielle plusieurs nouvelles formules adaptées aux besoins des fermiers. Aujourd'hui, le groupe est un acteur incontournable sur le marché du phosphate, de l'acide phosphorique, des engrais, des engrais enrichis, des compléments alimentaires pour animaux et des engrais solubles. Mais cela n'était pas toujours le cas il y a quelques années...

Toujours dans cette logique de transformation et d'adaptation aux mutations internationales, l'année 2017 a été marquée par l'achèvement de la phase 1 du plan de développement du groupe OCP. Selon le rapport d'activité de l'entreprise, « les investissements

entrepris ont porté sur l'accroissement des capacités de production, permettant de doubler l'extraction minière et de tripler la production d'engrais ». Au terme de ce programme, l'office s'est hissé au premier rang mondial des compagnies productrices d'engrais phosphatés et a démontré un engagement infaillible aux côtés des fermiers pour produire le bon engrais, adapté à chaque sol et à chaque culture, toujours selon le groupe.

L'année 2017 avait été également une année de transition vers l'industrie du futur. L'intelligence artificielle, le big data et le data analytics ont été introduits dans les processus industriels du groupe qui espère augmenter ses rendements, optimiser ses coûts et offrir des produits qualitatifs et compétitifs grâce à cette révolution numérique.

Dans le préambule du rapport d'activité 2017, le président du groupe, Mustapha Terrab ne cachait pas sa fierté. « Toutes ces transformations ont trouvé leur écho sur le marché en consolidant nos positions, notamment sur les marchés à l'export. Ce qui a eu pour effet de renforcer les positions commerciales du Groupe, que ce soit sur les marchés matures ou sur ceux en croissance comme en Inde ou en Afrique Subsaharienne. Nous avons d'ailleurs doublé nos parts de marché sur le segment des engrais passant de 11% à 22% sur les dix dernières années. Globalement, notre chiffre d'affaires a affiché une hausse de 14% », a-t-il souligné non sans fierté. ●



Fête du trône



**a l'occasion Du 20ème anniversaire
De l'accession au trône De sa majesté le roi Mohammed VI,
Que Dieu le glorifie,
le Directeur général et l'ensemble du personnel de l'agence nationale de
la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie ont l'honneur de
présenter leur vœux les plus respectueux et les plus déférents
au guide suprême De la nation.**

**Puisse Dieu accorder longue vie à sa majesté le roi et le combler en
les personnes de son altesse royale le Prince héritier Moulay Hassan, de
son altesse royale la Princesse Lalla Khadija et de son altesse royale le Prince
Moulay Rachid, ainsi que tous les membres de la famille royale.**



L'agriculture creuse son sillon

En l'espace d'une décennie, le Plan Maroc Vert, lancé en 2008 par S.M. le Roi Mohammed VI, a réussi à changer la face de agriculture nationale et planté les graines d'un nouvel ordre agraire. A en juger par les chiffres, les résultats sont encourageants.

Jamil Manar

Dans le domaine agricole, le Maroc avait toujours un ou deux coups d'avance sur son époque. Après l'indépendance, la politique visionnaire des barrages, initiée sous le règne de feu Hassan II, a permis de dessiner les contours du Maroc agricole tel qu'il se déploie aujourd'hui. En permettant de mobiliser d'importantes ressources en eau, cette politique est devenue un véritable modèle pour toute la région sud-méditerranéenne. S'ensuit une longue période de tâtonnements institutionnels aggravés par les cycles de sécheresse qui ont frappé le pays. Puis arrive en 2008 le Plan Maroc Vert (PMV), sous l'impulsion de S.M. le Roi Mohammed VI, qui vise la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial. Conçu et piloté avec maestria par le département de l'Agriculture dirigé par Aziz Akhannouch, cette feuille de route tout aussi visionnaire rompt avec cette image simpliste d'une agriculture duale opposant le secteur moderne usant de gros moyens à une filière traditionnelle très peu lotie.

Le Plan Maroc Vert a ceci de novateur qu'il a introduit l'agrégation. Ce schéma permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des structures foncières tout en assurant aux exploi-



Le Plan Maroc-vert, une dynamique agricole fertile.

tations agrégées l'accès aux techniques modernes de production, aux sources de financement et au marché. Le PMV repose sur le déclenchement d'une nouvelle vague d'investissement massif autour de nouveaux acteurs à forte capacité managériale. Il vise aussi la rationalisation des structures de l'industrie et la mutualisation des moyens autour de groupements d'intérêts économiques privés et de groupements interprofessionnels. Parmi les piliers du plan, il y a l'investissement privé, accompagné si nécessaire de l'aide publique dans un cadre de partenariat « gagnant-gagnant » sur la base de contrats clairement définis. Le Plan Maroc Vert marche sur deux pieds. Le Pilier 1 vise la promotion d'une agriculture moderne et performante, adaptée aux exigences du marché national et international. Le Pilier II, pour sa part, ambitionne d'améliorer significativement le revenu des petits agriculteurs, de façon à ce que tout le monde tire profit du travail de la terre, les petits comme les grands de toutes les régions du Maroc. D'où la déclinaison du Plan Maroc Vert en plans agricoles régionaux.

L'enjeu étant de construire une vision et une offre agricole régionalisées, respectant dans la mesure du possible l'équilibre entre les deux piliers, et permettant d'engager le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et ses partenaires régionaux autour d'objectifs communs, et de mobiliser les fonds régionaux et nationaux, les organismes de crédit, les investisseurs, ainsi que les autres bailleurs de fonds désireux de soutenir le Maroc, dans la mise en œuvre de sa stratégie agricole.

Rendement

Sur la base d'orientations fixées au niveau national et d'un diagnostic régional, un nombre important de projets potentiels et de fiches action ont été retenus pour l'élaboration du Plan Régional Agricole. Les résultats de ce plan ne se sont pas fait attendre. Depuis le lancement du PMV, le secteur agricole a connu un engouement sans pareil avec une multiplication par 1,7 du rythme d'investissement dans le secteur. Pour sa part, le PIB agricole, indicateur clé, a connu une

hausse de près de 60 %, passant de 79 milliards DH en 2008 à 125 milliards en 2018, soit une croissance annuelle moyenne de 7%. La mise en œuvre des différents contrats-programmes a mobilisé un investissement global d'environ 166 milliards de DH dont 45,5 milliards pris en charge par les pouvoirs publics. Toutes les filières agricoles au nombre de 14 ont profité de cette nouvelle dynamique agricole qui a rejailli positivement sur leur rendement (agrumes, arboriculture fruitière, olivier, palmier dattier, arganier, maraîchage de primeurs, céréales, semences, cultures sucrières, cultures oléagineuses, agriculture biologique, branches animales (viandes rouges, lait, aviculture, apiculture et filière cameline). Si la performance a concerné surtout l'amont agricole, reste à dépasser les contraintes liées à l'organisation des marchés et de la commercialisation. Conformément aux nouvelles orientations royales, les promoteurs du Plan Maroc Vert planchent depuis plusieurs mois sur un autre défi : l'émergence d'une classe moyenne de jeunes agriculteurs. Tout un programme. ●

le PmV s'exporte bien

Signe de la réussite du PMV, de plus en plus de pays africains s'y intéressent. des pays comme la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Togo, le Mali et bien d'autres ont exprimé clairement leur souhait d'adapter ce plan à leurs besoins spécifiques dans le cadre de leur politique de développement agricole. Ayant fait de la coopération Sud-Sud son cheval de bataille, le Maroc a renforcé ces dernières années ses relations avec l'Afrique dans tous les domaines y compris celui des engrais à travers les investissements d'oCP.



A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'intronisation de

Sa Majesté le Roi Mohammed VI,

Le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs de
l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE)

ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste,

leurs vœux les plus déferents, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid

et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent à Sa Majesté l'expression de leur fidélité et de leur attachement indéfectible au Trône Alaouite et affirment leur engagement à accompagner, sous les Hautes Directives de leur Souverain, le processus de développement économique, social et environnemental que connaît le Royaume

amee
Agence Marocaine
pour l'Efficacité Energétique



Route dégagée pour l'industrie automobile

En l'espace de quelques années, le Maroc a émergé comme l'un des acteurs les plus en vue de l'industrie automobile. Détrônant les plus grands producteurs du continent, le Royaume ambitionne déjà de dépasser des pays comme l'Italie en terme de production.

L'industrie automobile entre en phase de consolidation avec l'arrivée de nouveaux constructeurs et de nouveaux équipementiers. Ceci amène les acteurs nationaux à revoir à la hausse leurs ambitions, en termes de taux d'intégration et de création de nouvelles unités, stabilisant ainsi une activité qui commence à peser lourd dans l'économie nationale, tant au niveau de la croissance économique, de la création d'emplois que de la contri-

but ion et à l'acquisition d'équipements pour les investisseurs, via le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

Le plan d'émergence industrielle a, dès sa première version en 2009, identifié l'automobile comme secteur de déploiement des métiers mondiaux du Maroc, aux côtés de l'offshoring et l'aéronautique, entre autres. Moins de dix années après son lancement, le bilan s'avère plutôt encourageant. Il s'agit indéniablement de l'une des réussites majeures de ce plan, même si l'on peut regretter une montée en charge moins rapide que celle qu'on est en droit d'espérer. Cette réussite, que l'on doit à la politique volontariste des pouvoirs publics, a su mettre à profit les atouts intrinsèques du Maroc, en termes de stabilité politique, de cadre macro-économique assaini et d'ouverture sur l'extérieur par les divers accords de libre-échange conclus avec des pays représentant des marchés de plus d'un milliard de consommateurs. D'autre part, les réformes visant l'amélioration du climat des affaires, comme en témoigne l'avancement régulier du pays dans les classements du Doing Business, ont contribué à cette réussite.

Lancée de manière structurée et volontariste, il y a moins d'une décennie, l'industrie devient aujourd'hui un poids lourd de l'économie marocaine, aux côtés du tourisme et de l'agriculture, même si ces derniers n'affichent, malheureusement, pas les mêmes performances. En effet, les chiffres de l'automobile restent assez éloquentes :

- 345 000 véhicules produits ;
- 60 milliards de dirhams d'exportations ;
- 170 sites de production ;
- 90 000 emplois créés ;
- 35 points de profondeurs d'intégration.

Fort de ces réalisations, le Maroc est devenu en quelques années seulement le premier constructeur automobile d'Afrique du Nord et le deuxième en Afrique.

Ces résultats positifs ne doivent pas nous faire oublier que des zones de fragilité persistent et que les actions volontaristes du gouvernement montreront rapidement leurs limites, si les investissements dans l'amélioration de la qualité des infrastructures et la formation des hommes ne sont pas maintenus aux meilleures standards



Ça roule pour l'usine de Renault Tanger.

internationaux. En effet, la carte mondiale des pays sous-traitants connaît des modifications et des chamboulements permanents, notamment en provenance de nouveaux entrants offrant les dernières infrastructures de pointe et des ressources humaines hautement qualifiées. Le danger est donc lié au fait qu'il s'agit d'un métier mondialisé par excellence où les plateformes industrielles sont en perpétuel mouvement.

Réalisations solides

Aujourd'hui, le taux d'intégration au Maroc se situe selon les chiffres officiels autour de 35% avec un objectif de 21 points additionnels à l'horizon 2020. Ce saut qualitatif est indispensable, si l'on veut pérenniser notre positionnement à l'échelle internationale. En effet, un faible niveau d'intégration pose deux problèmes majeurs : performance et pérennité. Pour ce qui est du premier problème, il s'agit d'un manque à gagner annuel pour l'économie marocaine du fait que nous avons déjà des carnets de commande remplis (par la demande des constructeurs), mais pas d'offre locale suffisante pour y faire face. Devant cette perte annuelle de plusieurs points de croissance et de dizaines de milliers de postes d'emplois, l'Etat peut momentanément investir directement dans la création d'unités de sous-traitance pour accélérer le déploiement du secteur, si l'initiative du privé est insuffisante, quitte à les

privatiser ultérieurement. Si le premier problème est celui d'un manque à gagner, le second est plus sérieux, car il s'agit de perte potentielle. En effet, tant que le Maroc n'atteint pas des taux significatifs d'intégration, avec une diversification des débouchés, il sera toujours sous la menace de l'impitoyable concurrence internationale en provenance d'autres pays. Les écosystèmes mis en place doivent être capables de servir d'autres clients que les donneurs d'ordre actuels.

Enfin, les opérateurs doivent, chemin faisant, prévoir une montée en gamme pour sortir du piège mortel du low-cost qui met le Maroc en concurrence directe avec des pays qui pourront toujours offrir des coûts plus bas. La stratégie de pénétration par les coûts ne doit être envisagée que comme une stratégie d'entrée, mais en aucun cas comme une politique industrielle à long terme. Cette stratégie de montée en gamme ne réussira que si les expériences des unités actuelles sont concluantes et que le Royaume parviendra à améliorer continuellement la qualité de ses infrastructures, la qualification de son capital humain et son environnement des affaires. L'Industrie automobile fait un bon départ dont gagnerait à s'inspirer d'autres plans sectoriels. Pourvu que ça dure et qu'il ne soit pas victime d'un accident de parcours. ●

* Enseignant-chercheur, consultant et essayiste



Nabil Abdel *

bution à l'équilibre de la balance des paiements. Il demeure toutefois des zones de fragilités qu'il faut rapidement renforcer.

Expérience à dupliquer

Comme dans toute stratégie volontariste de développement d'un secteur d'activité, le point de départ est toujours la dotation de ce secteur en facteurs de production, en quantité et en qualité suffisantes. Ainsi, les indicateurs au vert du secteur ne sont que la juste compensation des efforts massifs fournis par le gouvernement en la matière, plus particulièrement, en termes d'infrastructures et de capital humain. On peut citer à titre d'illustration :

- La dotation du secteur, en infrastructures routières, aériennes, portuaires et industrielles qui assurent la fluidité et la rapidité de la circulation des flux de biens, de données et des personnes ;
- La mise en place de structures d'accueil de qualité avec deux plateformes industrielles intégrées dédiées à Tanger et à Kenitra ;
- La stratégie de formation innovante et ad hoc répondant aux besoins du secteur ;
- La contribution de l'Etat à l'installa-

RÉSIDENCE LE CLOS DES PINS

HABITEZ DÈS MAINTENANT

VOTRE APPARTEMENT
DANS LE HAUT AGDAL DÈS
2 600 000 DH

05 20 666 666

ALLIANCES
CREATIONS

alliancescreations.com



Maritime : Un siècle de marine marchande sans une flotte

Normalement, en un siècle, on devrait constater un accomplissement, un développement de notre flotte marchande. Or un siècle passe et plus rien ! Le néant ! Oui, dans notre histoire, il y a eu un passé de prospérité, mais depuis, c'est la récession ! Mais à force de produire des erreurs on finit par s'y habituer au point d'en faire un critère de normalité, voire d'excellence.

Aujourd'hui, suite aux nouvelles exigences de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) concernant la limite en teneur de soufre des émissions des combustibles marins à 0,5 % dès le 1er janvier 2020 (dans six mois), des conséquences sont prévisibles pour le Maroc bien qu'il n'ait pas de flotte. Rappelons à cet égard, que cette exigence de l'OMI a été un challenge important pour les armateurs (les propriétaires de navires) qui ont dû déjà faire face pour s'y conformer en choisissant l'une des solutions actuellement possible pour leur navire, dont l'impact technique et économique dépend du type de navire et de son exploitation.

Or le Maroc, n'ayant pas de flotte, n'a logiquement aucune obligation de ce genre, mais malgré cela, ses importa-



La reconstruction du pavillon national est une urgence.

est payé en devises fortes, dont l'Office des Changes (Bank Al Maghreb) assure le paiement, alors qu'il aurait préféré les utiliser pour autre chose que le transport maritime. Surtout que ces dépenses, qui aggravent le déficit de la balance des paiements, peuvent être diminuées au moins de 50 % et nous pouvons le démontrer.

En effet, il y a un espoir réel et légitime pour notre pays d'avoir sa propre flotte marchande et de renverser la vapeur parce qu'un retour est possible pour faire un nouveau départ. Pour s'en convaincre, une évaluation doit être faite du coût annuel du fret (prix du transport) par rapport au trafic maritime.

I – ÉVALUATION DU COUT DU FRET

L'évaluation du coût du fret dépend du volume du trafic des ports à l'import et à l'export. Ce volume, indiqué par l'Agence Nationale des Ports (ANP) pour l'année 2018 est de « 85,3 millions de tonnes, en augmentation de 2 % par rapport à 2017 ». Nous choisissons volontairement de traiter uniquement du vrac car il s'agit du transport de produits spéciaux dont le fret (prix du transport) est différent de celui

praticé pour les autres transports. Le trafic de ces produits en vrac solide et liquide est de 49,808 millions de tonnes (Mt).

A; Le trafic du vrac (en millions de tonnes - Mt)

Produits destinés à l'export

- phosphate brut	11,180 Mt
- engrais	8,273 Mt
- acide phosphorique	3,780 Mt

Produits destinés à l'import

- soufre	5,533 Mt
- ammoniac	1,410 Mt
- Céréales	6,688 Mt
- Hydrocarbures	10,300 Mt
Total	49,808 Mt

C'est par rapport à ce trafic total des produits en vrac que l'on peut évaluer le coût du fret annuel (prix du transport).

B – Le coût du transport maritime du vrac

Le transport du vrac est effectué par le moyen de l'affrètement de navires (au voyage) car le produit utilise toute la capacité du navire. Ces contrats (chartes-parties), pour le transport de ce vrac, sont conclus généralement avec des armateurs étrangers (en dol-

lars). La balance des paiements de l'Office des Changes affiche un solde débiteur de 11 843,8 millions de dirhams pour le transport maritime, mais uniquement pour les neufs premiers mois de l'année 2018. Ce chiffre correspond à 12 milliards de dirhams, soit 1,2 milliard de dollars US.

A ce chiffre, doit être ajouté le coût des surestaries pendant cette période de neuf mois, qui est de l'ordre de 450 millions de dollars US (en 2017 il était de 600 millions de dollars pour l'année entière). Les surestaries constituent un supplément de fret pour détention induite du navire en cas de dépassement du temps alloué (free time) pour le chargement ou le déchargement des marchandises, dont le montant peut s'élever jusqu'à 9000 dollars/jour de retard. Notons, cependant, qu'en 2017 le coût du transport pendant 12 mois était de 1,456 milliard de dollars plus 600 millions de dollars de surestaries, soit 2 milliards de dollars US. Si le trafic global enregistré par l'ANP pour l'année 2018 est en augmentation de 2 % par rapport à 2017, le montant du fret issu du transport du vrac doit être estimé également en 2018 à 2 milliards de dollars US.

Le calcul du fret total du vrac en dollars transféré aux armateurs en 2018



Hassania Cherkaoui *

teurs et exportateurs par la voie maritime (99 % du transport est maritime) vont forcément subir, dès le 1er janvier 2020, une hausse du fret (prix du transport) en raison du coût des investissements nécessaires pour réduire les gaz d'échappement des moteurs des navires l'approvisionnant.

Déjà une hausse a été opérée depuis le 1er juin de 80 dollars, résultant de la surcharge de soute, un ajustement conjoncturel qui modifie le coût du transport en fonction du cours du baril de pétrole. Certes, il s'agit d'une hausse conjoncturelle, mais elle apparaîtra bien dans la facture du fret maritime. C'est donc le moment de réfléchir à une alternative. Or le transport maritime



est donc le suivant: Si le trafic global en 2018 est de 85,300 000 de tonnes, le taux du fret est de 24 US\$ la tonne et la facture du transport maritime des produits annoncés supra est de 1 168 millions de dollars. C'est ainsi que 2 milliards de dollars divisés par 85 300 000 T = 24 \$/T x 49 808 000 T (du trafic) = 1 168 millions de dollars. Ce coût correspond à environ 10 000 voyages, soit une estimation d'environ 2000 navires affrétés en 2018.

Allons-nous demeurer éternellement de simples locataires de navires et continuer à dépendre de la réglementation des flottes étrangères ? Il y a pourtant une alternative possible.

II – QUELLE ALTERNATIVE?

Il n'est pas question que l'on continue à choisir cette option, celle d'être exclu du paysage maritime. Il faut intégrer dans notre choix une réalité : celle du marché du transport maritime du Maroc. Surtout qu'il s'agit d'une occasion pour repenser l'avenir de notre flotte marchande en termes d'ancrage

de l'Afrique au mouvement du monde maritime.

A – Pourquoi ?

Parce que la contrainte internationale, concernant la réduction du taux de soufre dans les combustibles marins, est une opportunité offerte au Maroc et c'est maintenant qu'il faut prendre en considération le problème de notre flotte marchande, aussi bien pour le Maroc que pour l'Afrique.

Et c'est un cadeau providentiel de pouvoir transformer le Maroc en une locomotive maritime de l'Afrique, souhait qui cadre parfaitement avec les hautes orientations de S.M. Le Roi Mohammed VI pour dynamiser l'économie Afrique/Afrique.

B – Mais alors comment ?

Tout d'abord, il faut comprendre que nous avons un marché du transport maritime international, que nous ne voulons pas exploiter alors qu'il nous ait offert par notre position géogra-

phique naturelle.

Ce marché représente actuellement deux milliards de dollars US aujourd'hui, et demain 3 milliards, car l'augmentation du fret due au coût des investissements pour limiter le taux de soufre dans les moteurs de navires, qui ne nous appartient pas, n'est pas fixée. Avouons que cette contrainte n'est pas la nôtre. Comment peut-on participer au coût de cet investissement sans être actionnaire de la compagnie d'armement ?

C'est ce vrai problème auquel nos autorités ne pensent pas ou ne veulent pas y penser. Or c'est le moment pour nous de remplir une page blanche, en faisant construire notre flotte marchande avec un taux 0 % en teneur de soufre dans les gaz d'échappement des moteurs de navires, pour permettre à ces navires de naviguer même dans la zone SECA (Sulphur Emission Control Area) dont le taux doit être limité à 0,1 %. Cette zone concerne la mer Baltique, la Manche, la Mer du nord et de l'Amérique du nord). Cette solution est possible dès aujourd'hui : 1 168 millions de

dollars permettent de faire construire 20 navires par an par la Chine et la Corée, à raison d'environ 50 millions de dollars US chacun, pour un transport de produits de capacité moyenne dont le volume est le plus généralement utilisé par le Maroc.

Et chaque année, le Maroc parviendra à enrichir sa flotte marchande de 20 nouveaux navires jusqu'à atteindre au moins 50 % du marché qu'offre le transport par nos ports (un milliard de dollars). Au bout de 5 ans, il sera propriétaire de 100 navires propres n'émettant aucune émission de gaz à effet de serre. Pour aller plus vite, le Maroc pourra utiliser le leasing que tous les grands armateurs ont déjà utilisé à leur début.

Mais surtout, ce qu'il ne faut pas oublier est qu'une flotte marchande, outre un levier de la compétitivité, est un critère de développement d'un pays et ses navires à l'étranger sont ses ambassadeurs. ●

* Professeur de droit et consultante

Pour un été Fordmidable !



Ford Ecosport
À partir de
1050 dhs/mois

Ford Fiesta
À partir de
750 dhs/mois

Ford Kuga
À partir de
1250 dhs/mois

CRÉDIT GRATUIT 0% SUR TOUTE LA GAMME

Passez un été Fordmidable et profitez d'offres incroyables avec des mensualités très confortables. Bénéficiez également d'un crédit gratuit sur toute la gamme Ford et faites votre départ en vacances l'esprit léger.

Disponible dans tous les showrooms Ford.

Photo non contractuelle. Equipements selon version. Prix des versions d'entrée de gamme. Dans la limite du stock disponible. En partenariat avec EQCOM, SOFAC et WAFASALAF. Offre soumise à conditions, sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit.



Tribune libre

Un nouvel élan pour le Maroc

Quel était le projet de Règne ? Quel en est globalement le bilan ? Et que reste-t-il en chantier ? Il faut dire que dès son accession au Trône, en juillet 1999, le Roi mesurait sans doute ampleur et les contraintes de sa nouvelle charge. Il savait qu'il y avait une forte attente et demande de changement au niveau du peuple marocain. Dans le même temps, il était décidé à être à la hauteur de sa mission. Les axes de son projet présentaient ces traits particuliers : Etat de droit, démocratie, libertés, justice sociale, solidarité nationale. La mise en perspective participait de la modernité et de la nécessité d'initier et d'entreprendre des réformes devant marquer sinon une « rupture » à tout le moins des signes forts d'un changement profond. Dès les premiers mois, s'est ainsi affirmée cette volonté de tourner une page par trop liée au précédent règne (amnistie et retour d'Abraham Serfaty, opposant, renvoi de Driss Basri tout puissant ministre de l'intérieur depuis un quart de siècle, voyage dans le Rif pour bien marquer le réconciliation nationale,...). Un nouvel élan, sans conteste. Une autre forme de gouvernance, aussi, avec le contact avec les populations, la proximité, l'écoute. SM Mohammed VI impose un rythme de tra-



d'ailleurs aujourd'hui en s'élargissant et en se consolidant avec la mise en service de langer MED II. Autre grand chantier: celui de l'axe ferroviaire à grande vitesse Tanger - Kenitra - Casablanca, inauguré par SM le Roi Mohammed VI et le président français Emmanuel Macron, le 18 novembre 2018. C'est là la première infrastructure de ce type en Afrique avec des investissements de plus de 23 milliards de DH. Le réseau routier s'inscrit dans cette même ligne de développement infrastructurel. Il totalise aujourd'hui une longueur de 57.000 km dont 43.000 km revêtus et 14.000 aménagés. Ce programme s'est fortement densifié par suite notamment du Programme national des routes rurales.

Les autoroutes enregistrent elles aussi une accentuation de leur maillage territorial avec 1.800 km: 60 % de la population est reliée directement à ce réseau; toutes les villes de plus de 400.000 habitants y sont rattachées; et de nouveaux tronçons sont en projet ou en cours de réalisation.

Il faut également mentionner le grand projet du développement des énergies renouvelables avec une grande ambition: celle d'un mix énergétique d'origine renouvelable de 42 % en 2020 et 52% d'ici 2030. L'urbanisme est encore un marqueur de cette stratégie. C'est une véritable métamorphose urba-

nistique qui transforme les villes marocaines et ce dans le souci tant d'une mise à niveau que de la mobilité. Un réseau tramway a doté les grandes métropoles de Rabat et de Casablanca. Des ponts à haubans, des trémies des voies élargies ont complété cette recherche de l'amélioration de la mobilité et de la circulation.

Politique volontariste

La question sociale occupe, dès le début du règne, une place tout aussi centrale dans la vision du Souverain. Dès les premiers mois, il proclame sa volonté d'apporter des solutions visant la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Il intègre cette préoccupation dans une problématique plus large : celle d'une prise en compte de "la préservation de la dignité de l'homme". Dans ce chapitre, il faut citer l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) lancée en 2005. C'est une politique volontariste de développement humain. Elle se prolonge avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité dédiée à l'aide aux pauvres, aux nécessiteux et aux handicapés. Cette institution déploie son action dans trois directions, humanitaire, sociale et pour le développement durable. A ce titre, elle est tournée vers l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées.

Elle est ainsi un vecteur et un catalyseur du développement social et de la lutte contre la pauvreté.

La vision sociale c'est aussi la promotion de la condition féminine. Le référentiel de cette approche est la réforme du Code de la famille - la Moudouana - en 1984. Celle-ci établit pratiquement un équilibre entre l'homme et la femme dans les domaines suivants : droit du mariage, rapports patrimoniaux des époux, divorce, droit de filiation, droit de garde des enfants et des dispositions relatives au droit successoral. Cette réforme a été voulue et imposée par le Roi, Commandeur des Croyants, et ce malgré bien des "résistances" dans les milieux conservateurs. Elle est soutenue par la grande majorité des Marocains et elle est emblématique d'une philosophie sociale d'égalité, d'équité et de modernité.

Dès le début, SM le Roi a proclamé également quelle allait être sa vision institutionnelle et politique. Sur la base des fondamentaux de la Nation forgés par l'histoire et des valeurs multiséculaires, il a précisé ainsi les axes et les contours des réformes à mettre en œuvre. Les principes en sont définis dans les discours du Trône du 30 juillet 1999, du 20 août et du 10 octobre devant le Parlement. Celui du 12 octobre, à Casablanca, est encore plus significatif à cet égard. Il y souligne que "les principales responsabilités des autorités consistent à assurer la protection des libertés, à préserver les droits, à veiller à l'accomplissement des devoirs et à réunir les conditions nécessaires qu'exige l'Etat de droit". C'est ce que l'on appelle le "nouveau concept d'autorité".

Avec la réforme constitutionnelle de 2011, c'est une grande avancée qui se réalise dans le système institutionnel et politique. Elle a été présentée dans le discours historique du 9 mars de cette année-là; elle est suivie par la présentation du projet de la nouvelle Constitution en juin avant le référendum du 1er juillet. Cette réforme a été voulue et imposée par le Roi, Commandeur des Croyants, et ce malgré bien des "résistances" dans les milieux conservateurs. Elle est soutenue par la grande majorité des Marocains et elle est emblématique d'une philosophie sociale d'égalité, d'équité et de modernité. ●

* Professeur de droit, politologue



Mustapha SEHIMI *

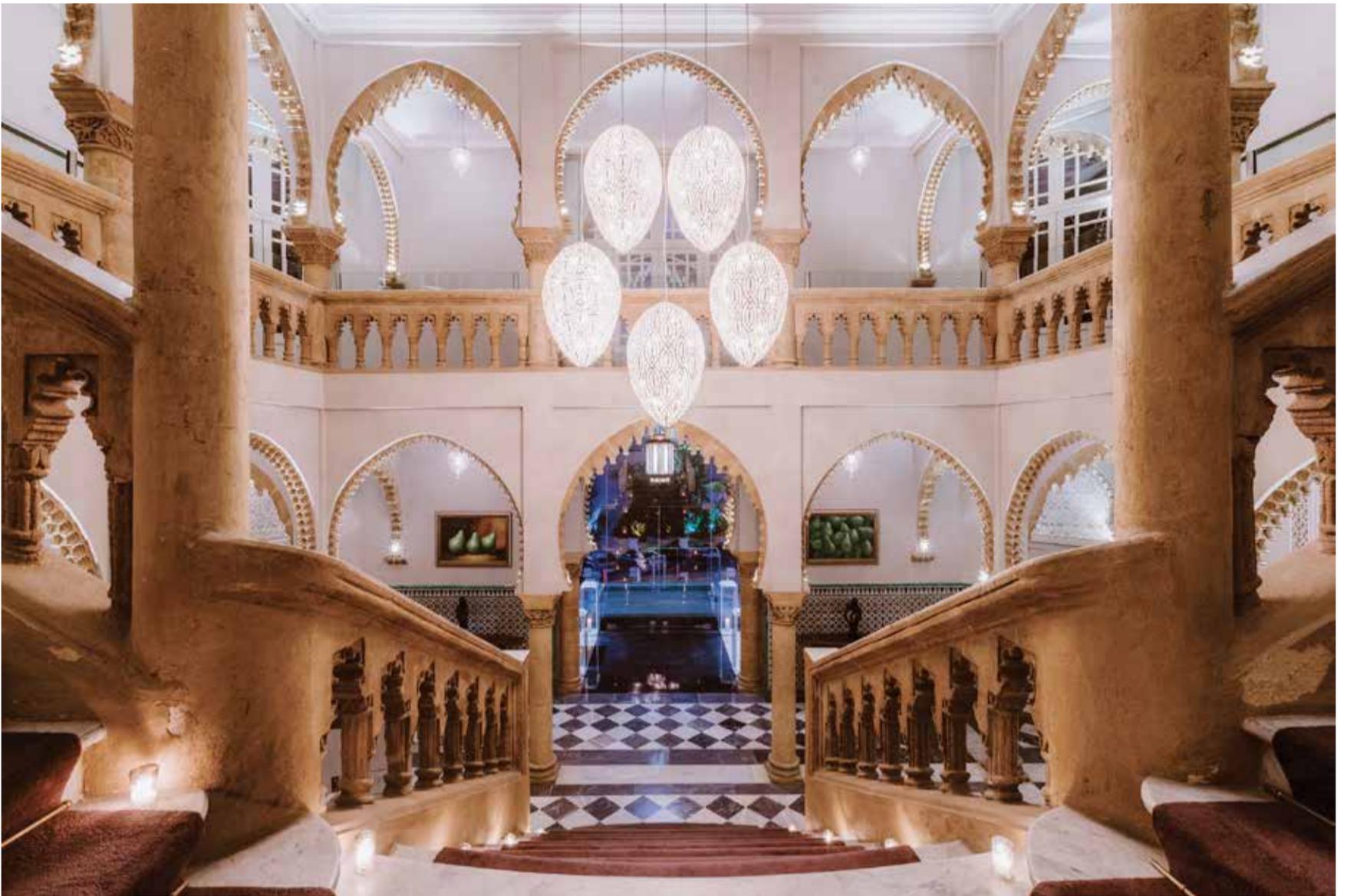
vail qui bouscule celui du gouvernement El Youssoufi en place depuis mars 1998.

Cela dit, quels sont les grands travaux du Règne ?

S'il fallait résumer le bilan des chantiers des vingt ans du Règne, la formule qui s'impose est celle-ci : "Mohammed VI le Bâtitteur. L'on peut mettre en relief à cet égard les chantiers d'infrastructures qui ont remodelé le Maroc et conduit à sa profonde transformation infrastructurelle. Le plus grand d'entre eux est sans conteste le port maritime de Tanger MED engagé au début du règne et qui se prolonge

TOUR HASSAN PALACE

un Siècle de Traditions

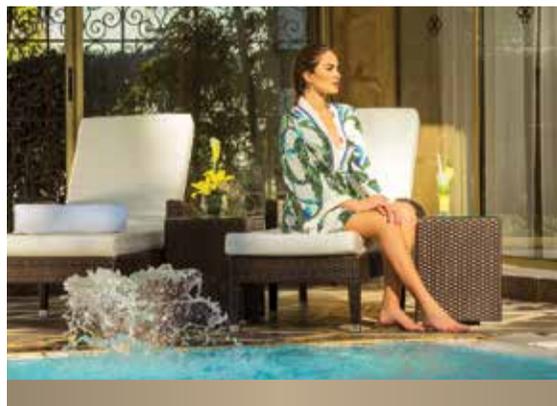


UN PALACE AU COEUR DE LA CAPITALE

La Tour Hassan Palace, Fleuron de l'hôtellerie marocaine, demeure une vitrine incontournable de l'art de vivre et de l'hospitalité marocaine.

Construit en 1912, l'Hôtel La Tour Hassan Palace à Rabat est un hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplie d'une majesté unique.

La Tour Hassan Palace offre les atouts d'un Hôtel contemporain de loisirs, d'affaires haut de gamme et de savoir faire de professionnels hautement qualifiés.



Inscrivez-vous à notre histoire !

www.tourhassanpalace.com | reservation@latourhassan.com | +212 5 37 23 90 00



À L'OCCASION DU 20^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE



La Holding Anouar Invest a l'insigne honneur de présenter ses vœux les plus déférents à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'à toute la Famille Royale.
Elle saisit cette heureuse occasion pour exprimer son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et réitérer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi pour la réalisation des objectifs de développement économique et social de notre pays.